



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(LVIII)/7
28 octobre 2022

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-HUITIÈME SESSION
Du 7 au 11 novembre 2022
Yokohama (Japon) (en hybride)

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PÉRIODE BIENNALE 2021-2022 [Point 14 de l'ordre du jour provisoire]

Le présent document est préparé en application de la décision 2(LVI) du Conseil, qui prie le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2021 et 2022. À la suite de la partie introductive, ce document répertorie les Activités approuvées par la décision 2(LVI) du Conseil, qui sont présentées de manière identique sous la forme d'un tableau. On notera toutefois que les colonnes «Pertinence» et «Organe compétent» ont été remplacées par une colonne donnant l'«État d'exécution».

Les tableaux de référence indiquant la pertinence de chaque Activité avec les objectifs/buts de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT); le Plan d'action stratégique (PAS) de l'OIBT; les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) et les Axes programmatiques de l'OIBT figurent à l'annexe I. L'annexe I donne également des informations sur la «Pertinence» et l'«Organe compétent» de chacune des Activités.

En ce qui concerne le détail des termes de référence se rapportant à chaque Activité, on consultera le PTB 2021-2022 approuvé par la décision 2(LVI) du Conseil.

Le Secrétariat propose que le PTB 2021-2022 soit prorogé d'une année jusqu'à la fin de 2023, de manière à ce que son calendrier soit réaligné sur l'exercice biennal du budget administratif.

Le Programme de travail biennal (PTB) 2021-2022 a été adopté aux termes de la décision 2(LVI) du Conseil. Il comporte 40 Activités réparties en deux parties. Dans la première partie sont regroupées les 24 Activités qui nécessitent d'être financées à partir des contributions volontaires, du budget essentiel, ou d'autres sources. Les Activités de la première partie ont été classées en cinq groupes en fonction de leur nature. La deuxième partie comprend les 16 Activités administratives et financières qui ne nécessitent pas de financement. En septembre 2021, a été ajoutée dans la 1ère partie une Activité supplémentaire, l'Activité 41, pour faciliter le détachement d'un responsable du programme par le Gouvernement de la Corée, qui est financé par le Service coréen des forêts. La situation du financement des Activités de la première partie est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1: Synthèse de la situation du financement du PTB 2021-2022

		Situation du financement	Financement reçu (en \$EU)
GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION			
1	Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales	Partiel	77 000
2	Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable	Intégral	2,484 798
3	Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT	Partiel	25 000
4	Amélioration de la gestion du teck	En attente	ZÉRO
5	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	Intégral	600 538
6	Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT	Intégral	Subvention de l'UE
7	a) Ateliers sur les critères et indicateurs	En attente	ZÉRO
	b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain	En attente	ZÉRO
8	Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques	Partiel	11 761
9	Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	En attente	ZÉRO
GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES			
10	Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT	Intégral	Financé par le PTB 2018-2019
11	a) Mise en application des Lignes directrices OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes	En attente	ZÉRO
	b) Diffusion des Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical	Partiel	80 000
	c) Appui à des groupes de femmes pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo	Partiel	182 822
GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES			
12	Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	Partiel	55 288
13	Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités	Partiel	110 000
14	Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)	En attente	ZÉRO
GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION			
15	Stratégie de communication de l'OIBT	Intégral	Financé par le PTB 2018-2019
16	Actualités des Forêts Tropicales (TFU)	Partiel	Essentiel
17	a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.)	Partiel	Essentiel & 11 000
	b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes)	Partiel	Essentiel
	c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et autres matériaux de relations publiques	Intégral	50 000
GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS			
18	Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	Partiel	20 000
19	Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	Partiel	Essentiel
20	Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Partiel	Essentiel
21	Programme de bourses de l'OIBT	Partiel	235 663
22	Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)	Partiel	Essentiel
23	Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques	Partiel	Essentiel & 10 000
24	Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois	Partiel	Essentiel

Le total des financements recherchés pour le PTB 2021-2022 s'élève à 6 206 760 \$EU, qui comprend un montant de 1 860 000 \$EU approuvé au titre des dépenses essentielles de fonctionnement. Un montant de 4 346 760 \$EU est recherché dans le cadre de contributions volontaires. L'Activité 6 relative au Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) est intégralement financée par une subvention de l'Union européenne (UE) d'un montant de 4 millions d'euros et n'a pas été incluse dans le calcul des contributions recherchées/reçues au titre de ce PTB. Au moment de la préparation du présent rapport, des contributions volontaires d'un montant total de 3 953 870 \$EU avaient été reçues (voir le tableau 2).

Tableau 2: Annonces de contributions volontaires en faveur du PTB 2021-2022 (au 7 octobre 2022)

Année	Montant recherché (en \$EU)	Montant reçu* (en \$EU)
2021	\$EU 2 050 000	\$EU 1 852 923
2022	\$EU 2 296 760	\$EU 2 100 947
Total	\$EU 4 346 760	\$EU 3 953 870

En raison des manques à recevoir dans le versement des quotes-parts de contribution de membres au compte administratif, les Activités approuvées dans le cadre du budget essentiel sont indiquées comme étant partiellement financées. Sur la base de la position du compte administratif au moment de la préparation du présent rapport, le manque à recevoir anticipé dans les contributions au budget essentiel de 2022 s'élève à environ 131 000 \$EU, soit 14,1 pour cent. En 2021, en raison du manque à recevoir à échéance les versements des contributions au compte administratif, la production de TFU a dû être suspendue et il a été demandé aux correspondants du MIS de reporter leurs règlements prévus durant la période courant la fin de mai à la mi-août 2021.

En 2021-2022 (jusqu'en septembre), des contributions volontaires ont été reçues en faveur du PTB 2021-2022 de la part du Japon, des États-Unis d'Amérique, de la Chine et des Pays-Bas. Des contributions ont également été reçues de la part du Secrétariat de la CITES, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Soka Gakkai, de la *Precious Forest Foundation*, de Kisso-an et de l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM). Dans le présent rapport figure également une (1) Activité supplémentaire, l'Activité 41 «Facilitation du détachement d'un responsable de programme par le Gouvernement de la Corée». Cette Activité s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération fondé sur le protocole d'accord conclu entre le Service forestier coréen (KFS) et l'OIBT en vue de renforcer leur coopération dans le cadre du détachement d'un Directeur de programme. Le Directeur de programme (M. Taesik Ham) a été détaché durant la période de septembre 2021 à septembre 2024. Ce détachement est intégralement financé par le KFS par une contribution volontaire de 1,23 milliard KRW, soit environ 1 million \$EU. Cette contribution n'entre pas dans le calcul des contributions recherchées/reçues dans le cadre du présent PTB. Les contributions volontaires reçues à ce jour sont récapitulées dans le tableau 3.

Tableau 3: Contributions au PTB 2021-2022, par donateur

Membres	\$EU
Japon	971 442
États-Unis d'Amérique	355 000
Chine	200 000
Pays-Bas	119 823
Fonds non préaffectés et Fonds pour le Partenariat de Bali	60 000
Total partiel a)	1 706 265
Hors membres	
Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM)	1,333 920
Secrétariat de la CITES	400 538
FAO	314 848
Soka Gakkai	182 822
Precious Forest Foundation (PFF)	11 000
Kisso-an	4 477

Total partiel b)	2,247 605
Total (a + b)	3,953 870
Accords de subvention	
Subvention de l'UE au SIM (Activité 7)	*4 499 438
Autres contributions	
Détachement d'un agent Service forestier coréen (KFS)	**1 006 502

*Accord de subvention de l'UE (4 000 000 €)

** Accord de coopération avec le KFS (1,23 milliard KRW)

Pour résumer, sur les 24 Activités nécessitant un financement requiring, deux (les Activités 10 et 15) ont été intégralement financées dans le cadre du précédent PTB et une (1) est financée par une subvention de l'UE (Activité 6). Parmi les activités restantes, deux Activités (l'Activité 2, LSSC; l'Activité 5, OIBT-CITES) ont été intégralement financées, 15 (dont six Activités approuvées au titre du budget essentiel) sont partiellement financées et quatre sont en attente d'un financement. Deux Activités financées sur le budget essentiel ont aussi reçu des contributions volontaires pour des volets additionnels, à savoir l'Activité 17 a) et l'Activité 23.

État d'exécution, avancement, réalisations:

On trouvera ci-dessous une brève synthèse sur la situation, l'avancement de la mise en œuvre et les réalisations de chacune des Activités qui ont été financées partiellement ou en intégralité au titre du présent PTB. Pour plus de détails, on se reportera au tableau figurant dans le Rapport d'activité.

Groupe 1 – Activités de terrain impliquant des travaux dans les pays membres et/ou leur participation

- **Activité 1 – Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales**

Le Secrétariat a signé en 2021 un contrat avec la FAO en vue d'élargir à l'ensemble des bois les travaux menés au titre de l'Activité 2 du précédent PTB, qui portent sur une étude mondiale du déficit de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande. Cette étude ainsi élargie a été publiée par la FAO en juillet 2022. Les travaux en vue d'achever l'Activité financée par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL) dont il a été rendu compte dans le précédent PTB au titre de l'Activité 2 ont également été menés à terme. Celle-ci inclut la publication des études *Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts* (n° 48 de la Série technique OIBT) et *Bois tropicaux 2050* (n° 49 de la Série technique OIBT), toutes deux disponibles dans les langues officielles de l'OIBT sur www.itto.int.

- **Activité 2 – Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable**

Cette Activité fait partie du Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) mis en œuvre à titre pilote. Elle a reçu un financement de la part de l'Allemagne, du Japon, des États-Unis d'Amérique, de la Chine, de l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) et de la FAO. Un financement de 2 484 798 \$EU au total a été reçu pour les divers volets, ainsi que l'indique le rapport d'activité ci-dessous. Aucun financement n'a été reçu pour la phase III du volet Réseau mondial de suivi des bois, GTTN).

Les activités subsidiaires financées par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL) dont il est rendu compte dans le cadre de l'Activité 2 ont été achevées à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. Ces activités subsidiaires sont: 2.1 a. «Appui à la mise en place de la Plateforme d'échange d'informations interentreprises»; 2.1 b. «Étude d'un dispositif international de traçabilité des bois fondé sur des chaînes de blocs dans l'optique de mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois durables»; et 2.1 c. «Portail du commerce du bois: Pour un commerce légal du bois éclairé».

L'Activité spéciale PP-A/53-323, financée par l'Agence forestière japonaise, qui porte sur le Renforcement des capacités à mettre en œuvre des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) par les parties prenantes dans les pays du bassin du Congo, fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVI)/3 au titre du point 10.3 de l'ordre du jour consacré aux Activités du PTB.

Deux nouvelles activités subsidiaires approuvées par l'OIBT au titre de l'Activité 2 ont été intégralement financées en milieu d'année 2022 par l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) basé dans la Région administrative spéciale de Macao, en Chine, à savoir 2.10 «Appui à la mise en place et à l'exploitation d'une Plateforme mondiale de l'index des bois dans l'optique de mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits» et 2.11 «Appui à l'exploitation collaborative pilote du Dispositif de traçabilité fondé sur des chaînes de blocs (BTTS) dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers». La mise en oeuvre de ces deux activités subsidiaires vient juste de commencer et se poursuivra en 2023 et au-delà. Un rapport d'avancement sur leur mise en oeuvre sera présenté lors de la cinquante-neuvième session du CIBT.

- **Activité 3 – Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/diligence raisonnée**

Au cours de 2022, les travaux commencés au Guatemala au titre du PTB précédent ont été achevés. Des consultations sont en cours avec l'Institut des ressources mondiales (WRI) et d'autres partenaires concernant les propositions visant à étendre en 2022 la formation du secteur privé à un ou plusieurs autres pays, le Guyana étant privilégié dans les discussions en cours. Des financements supplémentaires sont nécessaires pour élargir les activités de formation à tous autres pays. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 5 – Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES**

L'OIBT a conclu en 2021 un contrat avec le Secrétariat de la CITES en vue d'apporter son assistance au Programme de la CITES sur les espèces arborées (CTSP). Ce contrat apporte à l'OIBT un montant de 400 538 \$EU pour: i) mener une étude sur les essences productrices de bois d'Agar et organiser un atelier de validation ayant pour but d'examiner l'étude; ii) coorganiser un atelier international de formation sur l'identification des bois; iii) assister, conseiller et contribuer des apports à l'examen à mi-parcours et final du CTSP; et iv) participer aux réunions du Comité consultatif du CTSP. Au titre de cette Activité, l'OIBT financera par ailleurs, dans le cadre de sa contribution au CTSP, un projet sur la gestion durable de l'acajou en Équateur. Les Activités qui précèdent étaient toutes en cours d'exécution en 2022 et le rapport final sur l'ensemble des travaux couverts par le contrat devant être soumis au Secrétariat de la CITES en novembre 2022.

L'OIBT continuera également, en dehors du CTSP, d'aider ses pays membres à appliquer les dispositions relatives aux espèces d'arbres tropicales inscrites à la CITES avec l'appui d'autres donateurs (les États-Unis ont annoncé un montant supplémentaire de 200 000 \$EU en faveur de cette Activité pour 2021-2022). Ces travaux couvrent:

- Un projet à Madagascar ayant pour objet d'accompagner la mise en oeuvre du plan d'utilisation et de suivi/traçabilité des stocks de bois de rose (accord signé, équipe du projet en place; systèmes de traçabilité en cours d'évaluation);
- Un projet au Cameroun en collaboration avec l'Université d'Adélaïde (Australie) visant à mettre en place des tests de traçabilité et de vérification génétiques dans les chaînes d'approvisionnement de *Prunus africana* et de *Pericopsis elata* (accords signés avec l'Université d'Adélaïde et le Gouvernement du Cameroun; premier atelier organisé au Cameroun en août 2021; prélèvements d'échantillons en cours de programmation);
- Le projet en Équateur mentionné ci-dessus qui sera considéré comme une contribution au CTSP (accord en cours de négociation).

Les activités de chacun des trois projets susmentionnés devraient être achevées durant la première moitié de 2023. L'OIBT est toujours à la recherche pour cette Activité de financements supplémentaires de la part de donateurs en vue d'accompagner l'application des dispositions de la CITES concernant les essences tropicales, dans la mesure où la demande des pays membres reste forte à cet égard. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 6 – Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT**

En 2022, les activités du Mécanisme SIM ont continué d'être impactées par la pandémie de Covid-19, rendant difficile de voyager à l'international. Si quelques déplacements ont pu être effectués en Europe et à destination de l'Indonésie durant la première moitié de l'année, les voyages ont de nouveau été restreints durant la seconde moitié, en raison de cas de Covid-19 au sein de l'équipe découlant des voyages et de la situation chaotique des conditions de voyage résultant des pénuries de personnel dans les aéroports européens.

En conséquence, la réunion du Comité directeur du projet, qui avait été programmée par le SIM pour mars 2021, a dû être reportée suite à la pandémie de Covid-19 et être reprogrammée à plusieurs reprises, la date de la réunion finale étant actuellement prévue pour la fin de 2022. Le Plan des travaux du SIM permettant d'achever cette Activité sera discuté au cours de cette réunion. Les Plans des travaux du SIM de 2021 et de 2022 ont été approuvés dans le cadre des Rapports d'activité du SIM portant sur les années 2020 et 2021, qui ont chacun été soumis à l'Union européenne en décembre 2020 et décembre 2021.

Le projet SIM devant achever ses activités en décembre 2022, le Plan des travaux de cette année s'est recentré sur les activités du résultat 3 «Une stratégie de long terme pour pérenniser le mécanisme de Surveillance indépendante du marché au-delà de ce projet est définie en concertation avec l'Union européenne et les pays partenaires d'un Accord volontaire de partenariat (APV)».

Les pouvoirs publics, le secteur privé, et les acteurs des organisations de la société civile en Indonésie ont été consultés sur les activités passées, en cours et potentielles du mécanisme SIM ainsi que sa structure de fonctionnement au cours de trois sessions distinctes les 17 et 18 mai 2022 à Jakarta. Une consultation du secteur privé européen et des organisations non gouvernementales ainsi que des prestations de conseil ont été organisées le 1^{er} juin 2022 durant le Carrefour International du Bois, un salon professionnel qui a lieu à Nantes, en France. Des remontées d'information de la part du commerce et des Autorités compétentes connexes au Plan d'action de l'Union européenne relatifs aux réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) et au Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) sont également sollicitées dans le cadre de l'enquête annuelle du mécanisme SIM.

Au sein des autres partenaires d'un APV, le mécanisme SIM va également consulter les acteurs au Ghana et au Viet Nam, pays dont on considère généralement qui seront probablement les prochains à démarrer un régime d'autorisation FLEGT dans un avenir proche. Le correspondant au SIM au Ghana a déjà interviewé plusieurs grands exportateurs au Ghana pour alimenter l'enquête du SIM. Les acteurs des organismes gouvernementaux et organisations de la société civile ont été consultés dans le cadre de deux webinaires distincts le 18 août 2022. Il est prévu de mener des consultations de même ordre au Viet Nam au cours du quatrième trimestre de l'année.

Les autres activités du mécanisme SIM, tels les points sur l'actualité du marché et les bulletins d'information, se sont également poursuivies au cours de 2022. Le Plan des travaux 2022 du SIM prévoit la préparation de quatre rapports «modulaires» (en lieu et place d'un unique Rapport annuel, tel que celui préparé pour 2021) couvrant l'actualité du commerce et des marchés, les retours des consultations des acteurs et les résultats de l'enquête sur le commerce. Ils doivent être publiés entre avril 2022 et avril 2023. Cette nouvelle formule a été pensée en réponse aux retours selon lesquels les Rapports manuels n'étaient pas suffisamment accessibles et étaient publiés à intervalles trop longs. Le premier Rapport modulaire a été publié en mai 2022, le second devant paraître en septembre, un troisième en décembre et le dernier en avril ou mai 2023.

Cette Activité sera achevée en juin 2023 et un rapport d'achèvement sera présenté à la cinquante-neuvième session du CIBT.

- **Activité 7 - Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

(b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain.

L'OIBT a signé un accord de services spéciaux (ASS) avec un consultant international et un consultant régional en vue de mettre en oeuvre cette Activité du PTB portant la cote PP-A/55-336. Les consultants ont préparé un projet de document d'information qui a été examiné par le Secrétariat de l'OIBT, et a été validé sur le plan technique au cours d'un atelier régional tenu du 28 au 30 septembre 2021, auquel ont assisté les points focaux de l'OIBT des pays membres de l'OIBT en Afrique ainsi que des représentants des parties prenantes du secteur forestier concernées. La version finale des C&I révisés/adaptés est en cours de traduction tandis que le travail éditorial, la mise en page/la maquette et la publication seront terminés à la fin de 2022. L'Activité PP-A/55-336 fera l'objet d'un compte rendu dans le document CRF(LVI)/3 au titre du point 5.(v) de l'ordre du jour du CRF.

- **Activité 8 – Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques**

L'objet de cette Activité est de renforcer les capacités en matière de communication de statistiques (à savoir le Questionnaire commun sur le secteur forestier). En raison de la pandémie et des incertitudes qu'elle engendre, aucun atelier sur les statistiques n'a pu être organisé en présentiel en 2022.

Le prochain atelier régional envisagé devrait se tenir en présentiel en Amérique latine en 2023, en fonction de la situation de la pandémie de Covid-19. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 9 - Prévention et maîtrise des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre**

a) Les Activités PP-A/56-340-1 (Indonésie) et PP-A/56-340-2 (Pérou) feront l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVI)/2 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour consacré aux Activités du PTB.

Groupe 2 – Travaux normatifs en matière de lignes directrices ou autres travaux stratégiques

- **Activité 10 – Formulation d'un nouveau Plan d'action stratégique**

Quatre réunions du Groupe de travail ont été organisées au total pour préparer le projet de Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026, avec l'appui du Secrétariat et de deux consultants. Le rapport du Groupe de travail et le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 proposé ont été présentés au Conseil à sa cinquante-septième session et adopté par sa décision 5(LVII).

- **Activité 11 – Élaboration de lignes directrices de l'OIBT et mise en application chez les membres**

(a) Mise en application des *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes*

Les *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* sont incorporées depuis 2019 dans le processus de formulation des projets par les membres qui soumettent des propositions de projets dans le cadre du Cycle régulier des projets, lequel requiert que ces lignes soient prises en compte. Dans leur évaluation des projets soumis, le Panel d'experts de l'OIBT vérifie si ces lignes directrices sont citées/prises en compte dans les propositions. La même démarche est suivie depuis décembre 2020 dans le nouveau processus des notes conceptuelles et envisagée le cas échéant. L'OIBT est en discussion avec ses partenaires collaborateurs au sujet de l'organisation en 2023 d'un atelier international sur le rôle des femmes dans le secteur forestier (y compris la transformation primaire), sous réserve que de nouveaux financements soient mis à disposition.

(b) Diffusion des *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*

Les *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical* ont été élaborées par l'OIBT en collaboration avec de nombreux partenaires, dont l'AFoCO, le CIFOR, la FAO, l'UICN et l'IUFRO, dans le cadre d'une initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur la restauration des paysages forestiers (RPF). Dans ces lignes directrices, les six principes de la RPF sont articulés en 32 éléments directeurs pour mettre la RPF en pratique sur le terrain. L'OIBT cherche à encourager l'emploi de ces lignes directrices pour qu'elles soient appliquées à titre de document de référence et de guide dans la mise au point d'interventions de RPF au niveau national et infranational, mais aussi pour mettre des financements à disposition de la RPF; et encourager leur utilisation comme moyen d'accroître les capacités des pays tropicaux à mener des interventions de RPF, en association avec d'autres lignes directrices, outils et approches spécifiques. Cette Activité a pour but d'encourager l'exploitation des nouvelles lignes directrices sur la RPF au niveau national et infranational dans les trois régions tropicales, afin de contribuer à la conception, à la planification, à la mise en oeuvre et au suivi fructueux des interventions de RPF dans les pays membres de l'OIBT. Deux réunions en ligne sur la diffusion des lignes directrices relatives à la RPF ont été organisées en août et en septembre 2021 à destination de l'Asie-pacifique et de l'Amérique latine, une troisième étant programmée durant la première moitié de 2023 pour l'Afrique. Cette Activité fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVI)/3 au titre du point 5 (Travaux de politique) de l'ordre du jour du CRF.

(c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo

L'Activité pilote PP-A/56-341 (Appui à des groupes de femmes pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo), fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVI)/3 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour du CRF consacré aux Activités du PTB.

Groupe 3 – Travaux/réunions en collaboration avec d'autres organisations/initiatives

- **Activité 12 - Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre**

Le protocole d'accord (MoU) entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique (CDB) a été renouvelé en février 2021 et les deux Secrétariats explorent actuellement les activités présentant un intérêt mutuel pour mettre en œuvre le MoU en appui à la réalisation des buts et cibles du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Une manifestation conjointe OIBT-CDB, en coopération avec l'Organisation du traité de coopération amazonienne (ACTO) et le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (RIFFEAC) est prévue durant la seconde partie de la CdP-15 à la CDB à Montréal, au Canada, en décembre 2022 aux fins de partager les résultats de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales.

- **Activité 13 – Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités**

Tous les travaux de coopération et de concertation avec les membres du PCF, et certains membres du PCF à titre individuel, menés en 2021 ont eu lieu en ligne, ce en raison des exigences découlant de la Covid-19 qui sont toujours en place. En 2022, l'OIBT a contribué et activement pris une part active aux forums suivants:

- Le Groupe de travail sur les produits de base (PROBA).
- La réunion des ministres de l'APEC en charge de la foresterie (MMRF-5).
- Les 21^e et 22^e réunions du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC).
- La 8^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8).
- Le Forum politique de haut niveau 2022 sur le développement durable.
- La 19^e réunion des Parties au Partenariat sur les forêts du bassin du Congo (PFBC).
- Le Forum biennal, l'Assemblée générale et le 70^e anniversaire de l'ATIBT lors du Carrefour International du Bois.
- Le Forum des Nations Unies sur les forêts (17^e session).
- Le XV^e Congrès forestier mondial.
- La 26^e session du Comité des forêts (COFO) et 8^e Semaine mondiale des forêts.

Plus tard en 2022, l'OIBT prévoit de participer à la Plateforme Nature pour la Vie (*Nature for Life Hub*, PNUD); et aux CdP à la CDB, à la CITES et à la CCNUCC.

- **Activité 14 – Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

L'OIBT a contribué en 2022 à parachever l'édition 2020 de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales* (rapport FRA 2020 de la FAO), notamment en organisant une manifestation parallèle sur la contribution des C&I à la GDF lors du XV^e Congrès forestier mondial tenu en mai 2022 à Séoul, en Corée.

L'OIBT continuera de collaborer avec les processus internationaux pertinents se rapportant aux C&I et continuera de siéger au Conseil consultatif de la FAO sur le FRA. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

Groupe 4 – Travaux de communication et de sensibilisation

- **Activités 15 à 17**

Les Activités du Groupe 4 ont donné lieu à une production aussi variée que diversifiée en matière de communication comprenant notamment des publications, des vidéos, des bulletins d'information, des publications sur les réseaux sociaux, l'organisation de stands d'exposition en ligne et des mises à jour du site web, ainsi que la participation en ligne à divers webinaires et autres manifestations internationales. Le Conseil s'est dit satisfait du projet de stratégie de communication (qui lui a été présenté lors de sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16), comme s'agissant d'un plan ambitieux destiné à améliorer la visibilité et les messages de l'OIBT, et à appuyer ses efforts de levée de fonds, en notant que sa mise en œuvre nécessiterait des moyens supplémentaires. Les avancées de la mise en œuvre de la stratégie sont décrites dans le tableau ci-après. Il importe de noter que le recours aux communications numériques (par ex., site web, e-bulletins d'information, réseaux sociaux et webinaires) a augmenté de manière substantielle en conséquence de la pandémie. Le manque à recevoir des contributions de membres au budget administratif a eu des répercussions sur les travaux de sensibilisation de l'Organisation en 2021, par exemple en entraînant la suspension temporaire d'*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU) (les travaux relatifs à TFU ont repris vers la mi-août 2021). Les coûts de production de TFU ont augmenté en 2022

sous l'effet de la hausse des frais d'impression et d'expédition, un effet collatéral de la pandémie de Covid-19 et des goulots d'étranglement dans le transport. Le Secrétariat a, pour l'instant, trouvé des moyens de réduire les coûts, mais, si la situation perdure, le budget pourrait nécessiter d'être révisé au moment de l'approbation du prochain PTB.

Groupe 5 – Travaux analytiques et statistiques, et autres travaux réguliers

- **Activité 18 – Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)**

La cinquante-septième session du CIBT s'étant tenue en visioconférence, aucune aide aux voyages n'a été requise en 2021 pour la participation du TAG/GCSC aux travaux du Conseil. Des financements ont été fournis pour soutenir la présence du TAG et du GCSC à la cinquante-huitième session du CIBT. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 19 – Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché**

Les déplacements étant restés difficiles, voire impossibles, en 2021, le Secrétariat a collaboré avec le TAG en préparation à l'édition 2021 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché sur le thème «Défis de la pandémie de Covid-19» organisée concomitamment à la cinquante-septième session du CIBT. Le TAG a prévu d'organiser l'édition 2022 sur le thème «Marché du carbone et filière du bois: Une opportunité pour un changement de paradigme?», qui se tiendra conjointement à la cinquante-huitième session du CIBT, qui va se tenir en présentiel du 7 au 11 novembre 2022. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 20 – Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets**

En raison de la Covid-19, les travaux du cinquante-septième Panel d'experts se sont déroulés par voie électronique. Le rapport sera présenté dans le cadre d'une séance commune des Comités au titre du point 1 de l'ordre du jour provisoire [document ITTC/EP-57]. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 21 – Programme de bourses de l'OIBT**

La Commission de sélection des bourses se réunira en ligne avant la tenue de la cinquante-huitième session du Conseil et formulera des recommandations à l'intention du Conseil concernant l'attribution de bourses dans le cadre du cycle 2022 du Programme de bourses. Le rapport de la Commission de sélection des bourses (document ITTC/LVIII/8), dont le rapport d'activité sur l'exécution du programme de bourses de l'OIBT, sera présenté au Conseil dans le cadre de la présentation du rapport d'activité sur le PTB. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 22 - Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)**

Vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (*Tropical Timber Market Report*, TTMR) ont été publiés en 2021 et le même nombre va être publié en 2022 au total. Tous les correspondants ont continué à travailler et, en date d'août 2022, étaient parvenus à livrer leurs rapports en temps voulu malgré les perturbations dues à la pandémie qui ont perduré dans plusieurs pays. Le rapport est diffusé à plus de 18 000 lecteurs abonnés, dont bon nombre le font circuler à d'autres. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 23 - Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques**

En 2022, la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières (IWGFS) s'est tenue en ligne. Les principaux sujets abordés y ont été les améliorations permanentes au Questionnaire commun sur le secteur forestier avec l'actualisation de la définition de certains produits, la manière d'accroître le taux de réponse, l'inclusion de nouveaux produits lors de la prochaine révision du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes et l'examen d'activités ordinaires sur les statistiques qui sont menées avec des organisations partenaires. La prochaine réunion aura lieu en ligne en janvier 2023.

La base de données statistiques de l'OIBT a été mise à jour à deux reprises en 2022 (en février et en août) afin d'y incorporer les plus récents chiffres de la production et du commerce des produits primaires et du commerce des produits bois secondaires couvrant la période 1990-2021. Les prochaines mises à jour auront lieu en février 2023 et en août 2023 pour couvrir la période 1990-2022. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

- **Activité 24 – Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois**

Le projet d'éléments de la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2021-2022* est préparé en 2022 et sera présenté à la cinquante-huitième session du CIBT. Suite aux apports du Conseil, au recueil de données complémentaires, à leur analyse et au travail éditorial afférent, l'édition 2021-2022 de la *Revue biennale* sera publiée en 2023 pour diffusion préalablement à la cinquante-neuvième session du CIBT.

Une étude de long terme sur la consommation et le commerce des produits bois tropicaux de transformation primaire et secondaire est actuellement cofinancée dans le cadre de cette Activité et sera publiée avec la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022*. Une seconde étude sur les facteurs de conversion pour la transformation du bois en Afrique sera commandée au début de 2023 et, si elle est terminée à temps, sera également publiée avec cette édition 2021-2022. De plus amples détails seront fournis sur ces études au cours de la cinquante-huitième session du CIBT et au CEM. Cette Activité est anticipée se poursuivre en 2023 et au-delà.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR 2021-2022

GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<ul style="list-style-type: none"> Incidations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales 	<p>EN 2018-2020, l'OIBT a mené six études de cas de pays tropicaux dont l'objet sera d'analyser les incidences des incitations en place (et l'impact potentiel de nouvelles) qui visent à favoriser l'investissement dans des forêts productrices en vue de mettre en place des paysages libres de toute déforestation et des chaînes de valeur génératrices de croissance verte. L'OIBT a par ailleurs conduit une étude sur les potentiels déficits de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande et sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 qui perdure sur le commerce des bois tropicaux et les perspectives de redressement. En utilisant le reliquat des fonds de l'activité du PTB 2018-2019, cette activité conduira une étude additionnelle et un atelier proposé en Afrique qui n'ont pas pu être organisés comme prévu en raison de la pandémie de Covid-19. Si un financement supplémentaire est annoncé, les travaux seront élargis pour couvrir une étude de cas et un atelier supplémentaires en Asie et en Amérique, et pour préparer des documents d'orientation sur les résultats de l'étude d'impact de la Covid-19 sur l'offre et la demande.</p> <p>Nouveau financement estimatif recherché: \$EU150 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU75 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers menés et études de cas conduites dans un maximum de trois pays producteurs de l'OIBT Participation du Secrétariat de l'OIBT aux réunions/initiatives pertinentes connexes 	<p>Financement reçu: \$EU 77 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU ZÉRO Année 2022 \$EU 73 000</p> <p>Le Secrétariat a signé en 2021 un contrat avec la FAO en vue d'élargir à l'ensemble des bois les travaux menés au titre de l'Activité 2 du précédent PTB, qui portent sur une étude mondiale du déficit de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande, qui a été étendue à l'ensemble des bois. Cette étude ainsi élargie a été publiée par la FAO en juillet 2022. Les rapports permettant d'achever l'Activité financée par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL), dont il a été rendu compte dans le précédent PTB au titre de l'Activité 2, ont également été parachevés. Il s'agit de <i>Incidations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts</i> (n° 48 de la Série technique OIBT) et de <i>Bois tropicaux 2050</i> (n° 49 de la Série technique OIBT), tous deux disponibles dans les langues officielles de l'OIBT sur www.itto.int. Des financements supplémentaires sont toujours recherchés pour poursuivre cette Activité en 2023 afin d'organiser d'autres ateliers dans des pays.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable 	<p>Il s'agit d'accompagner la mise au point de solutions innovantes permettant d'apporter des assurances du caractère durable et légal, y compris en élaborant/appliquant des plans de gestion durable des forêts et en développant/mettant en place des chaînes d'approvisionnement durables, y compris des</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités en matière de GDF et/ou de chaînes d'approvisionnement durables développées pour 	<p>Financement reçu: \$EU 2 484 798 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 ZÉRO</p> <p>Cette Activité a reçu un financement total de 2,484 798 \$EU, qui est destiné aux divers volets indiqués ci-dessous. Aucun</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>systèmes de traçabilité des bois et autres outils. Dans le cadre du PTB 2018-2020, l'OIBT a mis sur pied un programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) pour les bois et produits forestiers tropicaux et a travaillé avec les partenaires concernés en vue d'accroître la vérification de la légalité et de la durabilité en créant une plateforme des chaînes d'approvisionnement vertes qui fasse le lien entre les produits forestiers légaux et durables et les marchés. Au moyen du reliquat de fonds du PTB 2018-2020, les travaux suivants se poursuivront en 2021-2022: création de la plateforme LSSC-GGSC; organisation d'ateliers régionaux de formation aux LSSC-GGSC; conduite d'une étude sur les applications des chaînes de blocs aux systèmes de traçabilité du bois; développement du site web du Portail du commerce du bois (TTP); ainsi que d'autres manifestations et activités.</p> <p>Des financements supplémentaires sont requis au titre du présent PTB pour mettre en oeuvre la Phase III du Réseau mondial de traçabilité des bois (GTTN) à partir de 2021. Le GTTN a été créé en 2012 sous la forme d'une alliance ouverte dans l'objectif de favoriser la mise en application d'outils novateurs en matière d'identification, afin d'aider à lutter contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé sur toute la planète, a fédéré les parties prenantes préoccupées par l'exploitation forestière illicite et le commerce associé, dont des institutions clés, en vue d'un usage intégré de technologies innovantes telles que le géotypage ou l'utilisation de marqueurs isotopiques stables pour l'identification et la traçabilité des essences ligneuses. Les Phases I et II du GTTN ont été en grande axées sur la recherche et la science. Si des financements sont apportés, l'OIBT prendra la responsabilité de la coordination du GTTN dans le cadre de l'Axe programmatique relatif aux Programme des LSSC (l'AP1) en se focalisant sur l'application des outils mis au point dans le cadre des Phases I et II du GTTN, pour sensibiliser aux outils de traçabilité du bois et à leurs applications, et</p>	<p>un maximum de dix opérateurs forestiers tropicaux et autres entités appartenant au secteur industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce de bois d'origine légale/durable vérifiée provenant de ces opérateurs forestiers/entités du secteur privé intensifié 	<p>financement n'a été annoncé en faveur de la phase III du GTTN</p> <p>2.1 Appui à la mise en place et à l'exploitation de la Plateforme mondiale des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)</p> <p>2.1 a. Appui à la mise en place de la Plateforme d'échange d'informations interentreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Plateforme a été mise en place et a commencé à fonctionner en août 2019, y compris le site web des LSSC-GGSC et l'index des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GGSC). Cette activité subsidiaire a été achevée à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. • La fonction et la structure du site web des LSSC-GGSC (http://itto-ggsc.org) ont été développées et sont en exploitation depuis juin 2020. Le site web a été activé et offre des versions chinoise, anglaise et française. • L'exploitation initiale de l'index des GGSC a débuté au moyen des données recueillies depuis janvier 2020 puis publiées mensuellement sur le site web des GGSC sur: http://itto-ggsc.org/site/article_zsbg/id/44 • La Plateforme d'échange d'informations interentreprises sur les GGSC a été amorcée et développée. La Plateforme a communiqué de manière périodique avec les associations et organismes du bois de plus de dix pays, et des réunions et ateliers ont été organisés. <p>2.1 b. Étude d'un dispositif international de traçabilité des bois fondé sur des chaînes de blocs dans l'optique de mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois légales et durables</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étude a été approuvée et a débuté en juillet 2020, des fonds ayant été réaffectés de l'Activité sur le bois de rose à Madagascar (ancienne Activité 4 sous contrat avec le BMEL). • Cette activité subsidiaire a été achevée à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. Le cadre conceptuel d'un dispositif de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs a été élaboré. Les études de cas ont été menées à bien en ayant recours à un dispositif alternatif de recrutement d'experts au Gabon et au Cameroun par des consultations et des réunions en ligne ainsi que des sorties sur le terrain.

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>mettre en œuvre des systèmes de traçabilité dans les pays producteurs membres de l'OIBT.</p> <p>Coût estimatif: \$EU1 300 000</p> <p>Sources de financement pressenties:</p> <p style="padding-left: 40px;">Contributions volontaires</p> <p style="padding-left: 80px;">Année 2021-\$EU650 000</p> <p style="padding-left: 80px;">Année 2022-\$EU650 000</p>		<p>2.1 c. Portail du commerce du bois: Pour un commerce légal du bois éclairé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et a débuté en mars 2021, au moyen des fonds réaffectés de l'ancienne Activité 4 régie par un contrat avec le BMEL. • Cette activité subsidiaire a été achevée à la fin de 2021 et les rapports connexes ont été soumis et finalisés. • Le site web du TTP (https://www.timbertradeportal.com) a été intégralement renouvelé pour le rendre plus convivial d'emploi. Il a été élargi pour offrir six profils de pays supplémentaires et son contenu entièrement traduit en chinois. Le nombre de ses visiteurs a augmenté. • Des financements supplémentaires sont recherchés pour élargir encore le site web au cours du dernier trimestre de 2022 et au-delà. <p>2.2 Promouvoir la restauration des paysages forestiers par les petits exploitants en Afrique de l'Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Activité PP-A/55-334 (Activité 3 BMEL-LSSC) est achevée et le rapport sur la stratégie régionale visant à encourager les politiques en matière de RPF en Afrique de l'Ouest de même que le matériel de sensibilisation ont été finalisés et soumis par l'équipe de consultants qui travaille sous la direction de M. Juergen Blaser. <p>2.3 Développement de programmes de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables à l'intention des pays d'Afrique centrale (LSSC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Activité PP-A/55-334 (Activité 5 BMEL-LSSC) est achevée et les quatre modules de formation ainsi que le guide simplifié connexe ont été terminés et soumis par les quatre consultants travaillant sous la supervision du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (le RIFFEAC). Ces modules de formation sur les LSSC sont disponibles en anglais, français et espagnol sur le site de l'OIBT depuis le 26 juillet 2022. <p>2.4 Renforcement des capacités à mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) par les parties prenantes des pays du bassin du Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Activité PP-A/53-323 (financée par l'Agence forestière japonaise) fera l'objet d'un compte rendu détaillé (document

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>CRF(LVI)/2) au titre du point 8.3 de l'ordre du jour du CRF consacré aux Activités du PTB.</p> <p>2.5 Renforcement des normes de la GDF et du cadre de la légalité du bois au Myanmar (PP-A/56-342A)</p> <p>Financement reçu: \$EU378 930 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'accord d'activité a été signé le 7 janvier 2021 par l'OIBT et le Comité de certification des forêts du Myanmar (MFCC). Les avancées suivantes ont été enregistrées: Les avancées suivantes ont été enregistrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil national des normes a approuvé le 16 mai 2022 les «Critères et indicateurs de la Norme de certification de la gestion des forêts (2020)» au titre de la Norme nationale du Myanmar (MMS 32:2022 Critères et indicateurs de certification de la gestion des forêts) aux fins de faciliter le développement de la certification de la GDF. • Le MTLAS révisé (projet) fait actuellement l'objet d'une Consultation publique après avoir été approuvé le 28 juin 2022. Des tables rondes d'experts chargées d'actualiser le MTLAS et d'en combler les lacunes ont discuté de la possibilité d'un suivi indépendant par un tiers pour son évaluation. • Des consultations et examens sont menés en vue de mettre au point un dispositif numérisé de traçabilité du bois. Une entreprise a été engagée pour développer un logiciel couvrant les opérations allant du sciage du bois jusqu'à l'exportation. • Le MFCC a travaillé et collaboré avec des représentants de PEFC International, de PEFC Asie du Sud-Est, et des réunions ont eu lieu régulièrement afin d'assurer l'appui constant du PEFC aux activités en cours du et générer des synergies entre les partenaires. En outre, le MFCC a participé à plusieurs webinaires, dont celui sur les Norme et outils du PEFC et celui sur l'Élargissement de la certification groupée dans le cadre d'une collaboration au sein de l'alliance PEFC. <p>2.6 Analyse des systèmes de vérification de la légalité des bois et des bonnes pratiques en Chine, au Myanmar et au Viet Nam pour le commerce du bois durable (PP-A/56-342B)</p> <p>Financement reçu: \$EU344 100 Financement en attente: ZÉRO</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>Cette Activité, dont l'agence d'exécution (AE) est l'Institut des stratégies environnementales mondiales (IGES), a officiellement démarré le 17 février 2021. Elle a pour objectif spécifique d'analyser de manière systématique les systèmes de vérification de la légalité/dispositifs équivalents qui sont en vigueur en Chine, au Myanmar et au Viet Nam, ce en vue de soutenir les acteurs japonais et internationaux dans l'optique d'un commerce du bois légal et durable.</p> <p>Les avancées suivantes ont été enregistrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La 1^{ère} réunion du CDP a été tenue en ligne le 26 avril 2021. • L'AE a commencé à mener des études documentaires et à avoir des communications avec de potentiels consultants au Viet Nam et en Chine en vue de conduire des études et de recueillir des données. Les travaux au Myanmar sont en attente en raison des troubles civils. • La 2^e réunion du CDP a été tenue en ligne le 30 août 2021. • La 3^e réunion du CDP a été tenue en ligne le 19 mai 2022. <p>Bien que l'IGES ait mis en œuvre cette Activité en conduisant des recherches documentaires, en engageant des consultants et en menant des enquêtes et interviews en ligne, des enquêtes de terrain devraient aussi être conduites pour réaliser les objectifs de cette Activité. Lors de la 3^e réunion du CDP en mai 2022, l'IGES a proposé à celui-ci que soit approuvée une prorogation de la période de l'Activité (sans rallonge budgétaire) aux fins de mener une enquête de terrain en septembre et/ou octobre. Le CDP a reconnu l'importance de mener une enquête de terrain et a préconisé que l'Activité soit prorogée sans rallonge budgétaire jusqu'au 31 mars 2023.</p> <p>Afin de préciser les intérêts et besoins des importateurs ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent (Produit 1), 18 entreprises japonaises ont été identifiées et interviewées. Ces entreprises comprennent des négociants de bois et produits dérivés, des constructeurs de logements, des fabricants de menuiserie et meubles et des détaillants. Les entreprises interviewées importent/utilisent des produits de Chine et du Viet Nam, dont sciages, contreplaqués, stratifiés (LVL), granulés de bois,</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>copeaux de bois, produits de charpenterie, parquets, panneaux et meubles (cadres de lit), utilisant des essences plantées d'origine locale ou importée.</p> <p>L'Activité a examiné en continu les statistiques disponibles afin de comprendre la production de bois et le commerce connexe, et analysé les cadres juridiques en vigueur en Chine et au Viet Nam. De manière plus spécifique, la Loi forestière chinoise amendée a été examinée dans le cadre d'un examen sur table et d'entretiens menés avec des organismes de recherche et des associations de la filière chinoise. Concernant le volet Viet Nam, les produits bois exportés au Japon qui présentent un risque et le cadre juridique, plus particulièrement le «décret 102/ND-CP/2020 relatif au Système vietnamien de vérification de la légalité», ont été étudiés en collaboration avec le consultant.</p> <p>En collaboration avec le consultant en Chine, des études reposant sur des interviews de 35 entreprises chinoises ont été menées. Concernant le Viet Nam, un plan de travaux de recherche a été formulé pour l'étude de terrain (prévue en septembre et octobre).</p> <p>2.7 Enseignement forestier mondial Financement reçu: \$EU133 848 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>En collaboration avec la FAO et l'IUFRO, cette Activité a officiellement démarré le 6 juillet 2020 et devait arriver à son terme le 25 novembre 2020. Toutefois, en raison de la situation de la pandémie de Covid-19, une prorogation lui a été accordée jusqu'au 30 septembre 2021.</p> <p>L'OIBT s'est acquitté de ses obligations relatives aux activités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation régionale de l'enseignement forestier dans la région Asie-Pacifique avec l'appui du RECOFTC. • Formation en ligne aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC-OLC), lancée lors de la Conférence internationale sur l'éducation forestière qui s'est tenue en juin 2021. Elle est accessible sur le site web de la formation en ligne aux LSSC: https://lsscourse.com/

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>2.8 Élaboration de trois profils de pays pour alimenter la base de données juridique en ligne Timber-Lex Financement reçu: \$EU24 000 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'OIBT a signé en septembre 2020 un contrat avec la FAO prévoyant qu'une enveloppe de 24 000 \$EU soit fournie à l'OIBT en vue d'élaborer des études de cas sur le Brésil, la Colombie et l'Équateur, ce en vue d'actualiser la base de données juridique Timber-Lex de la FAO sur leurs législations et réglementation nationales liées aux forêts. Ces travaux sont terminés et les profils ont été mis en ligne dans la base de données Timber Lex de la FAO (https://timberlex.apps.fao.org).</p> <p>2.9 Examen du commerce forestier durable dans la région du bas Mékong Financement reçu: \$EU70 000 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'OIBT a signé en septembre 2021 un contrat avec la FAO prévoyant qu'une enveloppe de 70 000 \$EU soit fournie à l'OIBT en vue de conduire une analyse du commerce des produits forestiers issus des pays de la région du bas Mékong (RBM) (Cambodge, RDP lao, Myanmar, Thaïlande, Viet Nam) en mettant l'accent sur le commerce avec la Chine. Ces travaux ont débuté en octobre 2021 et les rapports requis ont été soumis à la FAO. Plusieurs séries de révisions ont été entreprises sur les principaux produits (rapport sur la structure des exportations/de la filière et les tendances en matière de durabilité dans les pays du Mékong; rapport sur les importations chinoises en provenance de pays de la région du Mékong; et dispositions en vigueur pour assurer la légalité/durabilité), qui devraient être achevées avant le CIBT-58.</p> <p>Les deux activités subsidiaires suivantes ont été approuvées par l'OIBT au titre de l'Activité 2 et intégralement financées en milieu d'année 2022 par l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) basé dans la Région administrative spéciale de Macao, en Chine. La mise en</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>oeuvre de ces deux activités subsidiaires venait de commencer au moment de la préparation du présent rapport. Elles seront donc poursuivies dans le cadre du PTB 2023-2024 et un compte rendu complet en sera fourni dans le premier rapport d'activité sur la mise en oeuvre du prochain PTB.</p> <p>2.10 Appui à la création et à l'exploitation de la Plateforme mondiale de l'index des bois dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers (PP-A/53-323F) Financement reçu: 986 720 \$EU Financement en attente: ZÉRO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en mai 2022. • L'accord d'exécution entre l'OIBT et l'agence d'exécution a été signé fin mai 2022. • Sa mise en oeuvre a débuté en juin. Elle se déroule conformément au plan des travaux et devrait être achevée en juin 2023. <p>2.11 Appui à l'exploitation collaborative pilote du Dispositif de traçabilité fondé sur des chaînes de blocs (BTTS) dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers (PP-A/53-323G) Financement reçu: 347 200 \$EU Financement en attente: ZÉRO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en mai 2022. • L'accord d'exécution entre l'OIBT et l'agence d'exécution a été signé fin mai 2022. Sa mise en oeuvre a débuté en juin. Elle se déroule conformément au plan des travaux et devrait être achevée en juin 2023. <p>Les travaux menés dans le cadre de plusieurs des activités subsidiaires précédentes incluses dans l'Activité sur les LSSC se poursuivront en 2023 et au-delà. Tout financement supplémentaire mis à disposition sera alloué aux volets pertinents de l'Activité sur les LSSC en accord avec les</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/ diligence raisonnée 	<p>L'OIBT continuera de travailler avec le Groupe consultatif sur le commerce ainsi que des organisations telles que l'Institut des ressources mondiales (WRI), le Forum mondial du bois et la FAO (un partenaire du PCF) dans le cadre de son Programme FLEGT, et d'autres grandes organisations internationales et régionales (OI), organisations non gouvernementales (ONG) et associations du secteur privé qui oeuvrent dans ce domaine en vue de piloter et, éventuellement, d'élargir la capacité à mettre en place des processus de diligence raisonnée. Le modèle de formation reprendra celui qui a fait ses preuves, à savoir qu'il sera dispensé par des acteurs de la filière qui comprennent les défis, les besoins et le vocabulaire des activités commerciales et de la filière dans les pays producteurs prenant part au commerce international. Des modules de formation ont été élaborés et mis en oeuvre en Colombie, au Guatemala et au Pérou dans le cadre du PTB 2018-2020; le reliquat des fonds annoncés en faveur de cette Activité servira à élargir la formation à un pays supplémentaire en 2021-2022. Si des fonds supplémentaires sont annoncés dans le cadre du présent PTB, ces travaux seront étendus à d'autres pays/régions.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU50 000 Année 2022-\$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Formations pilotes destinées au secteur privé dispensées dans un maximum de cinq pays cibles supplémentaires Assistance technique fournie aux pays cibles par des experts/ organisations de niveau international 	<p>instructions du donateur.</p> <p>Financement reçu: \$EU 25 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU 25 000 Année 2022 \$EU 50 000</p> <p>Au cours de 2022, les travaux commencés au Guatemala au titre du PTB précédent ont été achevés. Des consultations sont en cours avec le WRI et d'autres partenaires concernant les propositions d'élargir en 2022 la formation du secteur privé à un ou plusieurs pays supplémentaires, le Guyana étant privilégié dans les discussions en cours. Des financements supplémentaires sont nécessaires pour élargir les activités de formation à d'autres pays.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la gestion du teck 	<p>Cette Activité favorisera, au niveau régional et mondial, le développement du teck produit en mode durable dans les plantations et forêts naturelles de teck, en privilégiant les plantations, qui prennent une importance grandissante dans plusieurs pays. Fondée sur une démarche de niveau régional, elle vise à améliorer la contribution de la gestion durable du teck à la protection des forêts tropicales dans les</p>	<p>Amélioration de la gestion du teck et de son utilisation dans trois régions de l'OIBT (Asie, Afrique, Amérique latine)</p>	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU 150 000 Année 2022 \$EU 100 000</p> <p>Bien qu'aucun financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité dans le cadre du présent PTB, des progrès ont pu être réalisés au moyen des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB précédents.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>pays participants, ainsi qu'à favoriser une filière et un commerce du teck d'origine légale et durable. Au cours de la période du PTB 2018-2019, cette Activité a reçu un montant de 1 236 250 \$EU de la part du Gouvernement de l'Allemagne sous la forme d'une allocation affectée à des activités dans la sous-région du Mékong. Un financement supplémentaire de 250 000 \$EU est nécessaire pour la période 2021-2022 afin de poursuivre cette Activité avec l'organisation d'un atelier régional dans des pays moins avancés et d'apporter un appui aux participants à la 4^e Conférence mondiale sur le teck en 2021, au Ghana.</p> <p>Coût estimatif: \$EU250 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU150 000 Année 2022-\$EU100 000</p>		<p>En 2018, a été formulée la proposition intitulée «Amélioration de la conservation et de la gestion durable des forêts de teck et des chaînes d'approvisionnement en bois d'origine légale et durable dans la sous-région du grand Mékong». Le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) a financé la mise en œuvre de cette Activité pour un montant de 1 236 250 \$EU.</p> <p>Les avancées suivantes ont été enregistrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accord d'exécution entre l'OIBT et le BMEL a été parachevé en 2018 au cours de la 54^e session du CIBT à Yokohama, à la suite de quoi l'OIBT a signé en décembre 2018 des protocoles d'accord avec quatre agences d'exécution au Cambodge, en RDP lao, en Thaïlande et au Viet Nam, tandis qu'un protocole d'accord avec le Myanmar a été conclu en octobre 2019; • La plupart des activités prévues dans la région ont été menées à bonne fin, mais l'exécution de quelques activités de terrain a été retardée en raison de la pandémie de Covid-19; Les principales manifestations ayant eu lieu au cours de l'année 2022 sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • Un atelier de formation sur «la sélection des arbres-Plus, la création d'un verger à semences et l'agroforesterie» a été organisé du 21 au 25 février 2022. Deux formations aux Techniques de plantation du teck ont été organisées en mai et juin 2022 dans la province de Son La, au Viet Nam. La partie Myanmar a organisé une réunion technique avec l'ensemble des membres du projet en avril 2022. • Un atelier de formation en ligne sur l'Analyse de chaîne de valeur du teck a été organisé le 25 février 2022 et un atelier de formation en présentiel du 6 au 10 juin 2022 à Hanoï, au Viet Nam. • Les membres de l'équipe nationale en charge de l'Activité au Cambodge, en Thaïlande et au Viet Nam ont participé au XV^e Congrès forestier mondial tenu à Séoul, en Corée, en mai 2022, où il ont partagé les enseignements tirés de l'Activité sur le teck par des articles, des affiches et des présentations. • L'ultime réunion du CDP s'est tenue en présentiel à Bangkok, en Thaïlande, le 1^{er} septembre 2022 parallèlement à un atelier régional sur les produits du teck à valeur ajoutée organisé le 2 septembre 2022.

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<ul style="list-style-type: none"> • Les membres des équipes nationales en charge de l'Activité dans les cinq pays ont participé à la 4^e Conférence mondiale sur le teck tenue à Accra, au Ghana, du 5 au 8 septembre 2022, où ils ont activement partagé les résultats de l'Activité, en particulier dans le cadre de la manifestation de l'OIBT sur le teck. • Un nouvel ouvrage composé de 27 chapitres <i>Teak in Mekong for a Sustainable Future</i> (Le teck du Mékong pour un futur pérenne) a été officiellement publié lors de la Conférence mondiale sur le teck. • Un bulletin d'information bimensuel sur le projet de l'OIBT consacré au teck a été créé. À ce stade, 18 numéros ont été publiés (http://www.teaknet.org/). • Une page Facebook sur le projet a été créée et son contenu régulièrement actualisé (https://web.facebook.com/ITTO-TEAK-IN-Mekong-393301941225768/). <p>Toute contribution additionnelle à cette Activité servira à sa mise en œuvre, telle que proposée et approuvée.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES 	<p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription à la CITES d'essences à bois d'œuvre. En application de la décision 5(XLVI) relative au «Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES», l'OIBT a mis en œuvre à bonne fin une seconde subvention d'environ 6 200 000 \$EU (5 000 000 EUR) de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne) en 2016. L'OIBT a reçu de la part d'autres donateurs des contributions de contrepartie de plus de 3 000 000 \$EU au cours de cette période de quatre années couverte par la subvention de l'UE-CE. Bien que l'UE-CE ait décidé en 2016 d'octroyer directement au Secrétariat de la CITES son financement ultérieur de travaux sur les essences inscrites à la CITES, d'autres bailleurs de fonds de l'OIBT sont encouragés, dans le cadre de cette Activité, à poursuivre leur appui aux travaux de l'OIBT se rapportant à la CITES.</p> <p>Coût estimatif: \$EU200 000 Sources de financement pressenties:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets mis en œuvre pour améliorer l'application des dispositions de la CITES relatives aux espèces arborées inscrites dans un maximum de trois pays • Participation du Secrétariat de l'OIBT aux réunions/activités pertinentes du CTSP et autres réunions/activités de la CITES • Nombre réduit de suspensions du commerce 	<p>Financement reçu: \$EU 600 538 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 ZÉRO</p> <p>L'OIBT a conclu en 2021 un contrat avec le Secrétariat de la CITES en vue d'apporter son assistance au Programme de la CITES sur les espèces d'arbres (CTSP). Ce contrat apporte à l'OIBT un montant de 400 538 \$EU pour: i) mener une étude sur les essences productrices de bois d'Agar et organiser un atelier de validation ayant pour but d'examiner ladite étude; ii) coorganiser un atelier international de formation sur l'identification des bois; iii) assister, conseiller et contribuer des apports à l'examen à mi-parcours et final du CTSP; et iv) participer aux réunions du Comité consultatif du CTSP. Au titre de cette Activité, l'OIBT financera par ailleurs, dans le cadre de sa contribution au CTSP, un projet sur la gestion durable de l'acajou en Équateur. Toutes les activités qui précèdent étaient en cours d'exécution en 2022 et un rapport final couvrant l'ensemble de travaux faisant l'objet du contrat sera soumis au Secrétariat de la CITES en novembre 2022.</p> <p>L'OIBT continue par ailleurs d'aider, avec le soutien d'autres donateurs (les États-Unis ont annoncé un financement</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	Contributions volontaires Année 2021-\$EU100 000 Année 2022-\$EU100 000	d'essences inscrites à la CITES	<p>supplémentaire de 200 000 \$EU en faveur de cette Activité en 2021-2022), ses pays membres à appliquer les inscriptions à la CITES des essences tropicales en dehors du CTSP. Ces travaux couvrent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un projet à Madagascar ayant pour objet d'accompagner la mise en œuvre du plan d'utilisation et de suivi/traçabilité des stocks de bois de rose (accord signé, équipe du projet en place; systèmes de traçabilité en cours d'évaluation); • Un projet au Cameroun en collaboration avec l'Université d'Adélaïde (Australie) visant à mettre en place des tests de traçabilité et de vérification génétiques dans les chaînes d'approvisionnement de <i>Prunus africana</i> et de <i>Pericopsis elata</i> (accords signés avec l'Université d'Adélaïde et le Gouvernement du Cameroun; premier atelier organisé au Cameroun en août 2021; prélèvements d'échantillons en cours de programmation). • Le projet en Équateur susmentionné, qui sera considéré comme une contribution au CTSP. <p>Ces trois projets devraient tous avoir achevé leurs activités au cours de la première moitié de 2023. L'OIBT continue de rechercher des fonds additionnels de la part de donateurs afin de poursuivre son appui à l'application des dispositions de la CITES se rapportant aux essences tropicales qui y sont inscrites, dans la mesure où la demande à cet égard reste forte.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT 	<p>L'OIBT a conclu en 2014 un contrat de 4,4 millions d'euros (dont 375 000 EUR pourvus par l'OIBT au titre d'une contribution en nature) avec l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne) dans le but de mettre en place un mécanisme de Surveillance indépendante du marché (SIM) concernant les bois porteurs d'une autorisation FLEGT mis sur le marché de l'UE. Dans le cadre de ce mécanisme SIM ont été menées en 2014-2015 des études de référence sur le marché de l'UE, qui avaient ensuite été suspendues en raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT en milieu d'année 2016. Les activités relevant du mécanisme SIM ont repris en 2017, toutes les activités programmées se déroulant comme prévu durant la période 2018-2020. Le contrat avec l'UE-CE a été prorogé jusqu'à la fin de 2022, afin</p>	<p>Mise au point et en œuvre d'un mécanisme SIM</p>	<p>En 2022, les activités du Mécanisme SIM ont continué d'être impactées par la pandémie de Covid-19, rendant difficile de voyager à l'international. Si quelques déplacements ont pu être effectués en Europe et à destination de l'Indonésie durant la première moitié de l'année, les voyages ont de nouveau été restreints durant la seconde moitié de l'année, en raison de cas de Covid-19 au sein de l'équipe découlant des voyages et de la situation chaotique des conditions de voyage causée par les pénuries de personnel dans les aéroports européens.</p> <p>En conséquence, la réunion du Comité directeur du projet, qui avait été programmée par le SIM pour mars 2021, a dû être reportée suite à la pandémie de Covid-19 et être reprogrammée à plusieurs reprises, la date de la réunion finale étant actuellement prévue pour la fin de 2022. Le Plan des travaux du SIM permettant d'achever cette activité sera discuté au cours de</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>de tirer parti de la suspension du SIM pendant une année et des économies ainsi réalisées. Les avancées de cette Activité du PTB sont régulièrement communiquées au CEM dans le cadre de son programme de travaux de politique.</p> <p>N° d'activité: PP-A/49-291 N° du contrat avec l'UE: DCI-ENV/2013/316-244</p> <p>Coût estimatif: Intégralement financée par une subvention de l'UE de 4 millions d'euros</p>		<p>cette réunion. Les Plans des travaux du SIM de 2021 et de 2022 ont été approuvés dans le cadre des Rapports d'activité du SIM portant sur les années 2020 et 2021, qui ont chacun été soumis à l'Union européenne en décembre 2020 et décembre 2021.</p> <p>Le projet SIM devant achever ses activités en décembre 2022, le Plan des travaux de cette année s'est recentré sur les activités du résultat 3 «Une stratégie de long terme pour pérenniser le mécanisme de Surveillance indépendante du marché au-delà de ce projet est définie en concertation avec l'Union européenne et les pays partenaires d'un Accord volontaire de partenariat (APV)».</p> <p>Les pouvoirs publics, le secteur privé, et les acteurs des organisations de la société civile en Indonésie ont été consultés sur les activités passées, en cours et potentielles du mécanisme SIM ainsi que sa structure de fonctionnement au cours de trois sessions distinctes les 17 et 18 mai 2022 à Jakarta. Une consultation du secteur privé européen et des organisations non gouvernementales ainsi que des prestations de conseil ont été organisées le 1^{er} juin 2022 durant le Carrefour International du Bois, un salon professionnel tenu à Nantes, en France. Les remontées d'informations du commerce et des Autorités compétentes connexes au Plan d'action de l'Union européenne relative aux réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) et au Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) ont également été sollicitées dans le cadre de l'enquête annuelle du mécanisme SIM.</p> <p>Au sein des autres partenaires d'un APV, le mécanisme SIM va également consulter les acteurs au Ghana et au Viet Nam, pays dont on considère généralement qu'ils seront probablement les prochains à démarrer un régime d'autorisation FLEGT dans un avenir proche. Le correspondant au SIM au Ghana a déjà interviewé plusieurs grands exportateurs au Ghana pour alimenter l'enquête du SIM. Les acteurs des organismes gouvernementaux et organisations de la société civile ont été consultés dans le cadre de deux webinaires distincts le 18 août 2022. Il est prévu de mener des consultations de même ordre au Viet Nam au cours du quatrième trimestre de l'année.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution									
			<p>Les autres activités du mécanisme SIM, tels les points sur l'actualité du marché et les bulletins d'information, se sont également poursuivies au cours de 2022. Le Plan des travaux 2022 du SIM prévoit la préparation de quatre rapports «modulaires» (en lieu et place d'un unique Rapport annuel, tel que celui préparé pour 2021) couvrant l'actualité du commerce et des marchés, les retours des consultations des acteurs et les résultats de l'enquête sur le commerce. Ils doivent être publiés entre avril 2022 et avril 2023. Cette nouvelle formule a été pensée en réponse aux retours selon lesquels les Rapports manuels n'étaient pas suffisamment accessibles et étaient publiés à intervalles trop longs. Le premier Rapport modulaire a été publié en mai 2022, le second devant paraître en septembre, un troisième en décembre et l'ultime en avril ou mai 2023.</p> <p>Cette Activité sera achevée en juin 2023 et un rapport sur sa conclusion positive sera présenté à la cinquante-neuvième session du CIBT.</p>									
<ul style="list-style-type: none"> Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts 	<p>(a) Ateliers sur les critères et indicateurs. Ces travaux ont été facilités dans le cadre d'une Activité similaire menée au titre du PTB 2018-2019. Au moyen du reliquat de fonds de cette Activité (qui n'a pas été entièrement menée à bien en raison de la pandémie de Covid-19), cette Activité sera poursuivie et élargira les travaux prévus pour la période 2018-2020 avec l'organisation d'un atelier sur les C&I dans un pays producteur membre. Si des financements supplémentaires sont mis à disposition, ces travaux (qui viseront à promouvoir les nouveaux critères et indicateurs de l'OIBT approuvés en 2016, en privilégiant les nouveaux pays membres) seront élargis pour organiser un maximum de trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&I (qui incorporeront des sujets connexes tels que l'audit, la certification, les exigences internationales en matière de préparation de rapports, etc.)</p> <p>Nouveau montant estimatif recherché: \$EU150 000</p> <p>Sources de financement pressenties:</p>	<p>Jusqu'à quatre ateliers nationaux de formation aux C&I organisés</p>	<table border="0"> <tr> <td>(Financement reçu:</td> <td>ZÉRO</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Financement en attente:</td> <td>Année 2021</td> <td>\$EU 75 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Année 2022</td> <td>\$EU 75 000</td> </tr> </table> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>La planification se poursuit en vue d'organiser un atelier de formation aux C&I dans un pays membre producteur qui n'a pas encore bénéficié de cette formation, dès que la situation de la pandémie de Covid-19 le permettra. Plusieurs pays n'en ont jamais bénéficié, tandis que plusieurs autres en ont bénéficié il y a plus d'une décennie.</p> <p>Ces travaux se poursuivront en 2023 et au-delà. Toute contribution additionnelle à cette activité servira à élargir le nombre d'ateliers de formation aux C&I, dès qu'il sera plus facile de voyager.</p>	(Financement reçu:	ZÉRO		Financement en attente:	Année 2021	\$EU 75 000		Année 2022	\$EU 75 000
(Financement reçu:	ZÉRO											
Financement en attente:	Année 2021	\$EU 75 000										
	Année 2022	\$EU 75 000										

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU75 000</p> <p>(b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain. Cette Activité vise à adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain, en vue de renforcer la coopération et la collaboration entre l'OIBT et ses pays membres africains en matière de C&I, ce dans le but de promouvoir la contribution de la GDF à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF).</p> <p>Coût estimatif: \$EU140 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU80 000</p>	<p>C&I révisés et actualisés pour les forêts tropicales africaines en vue de leur publication en 2021 et diffusés à des fins de travaux de planification des politiques et de leur utilisation par l'ensemble des acteurs pertinents travaillant sur des questions relevant de la GDF dans les pays africains membres de l'OIBT, et comme outil de promotion des LSSC</p>	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU 60 000 Année 2022 \$EU 80 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>L'OIBT a signé un accord de services spéciaux (SSA) avec un consultant international et un consultant régional pour mettre en oeuvre cette Activité du PTB portant la référence BPP-A/55-336. Les consultants ont préparé un projet de document d'information qui a été examiné par le Secrétariat de l'OIBT et a fait l'objet d'une validation technique au cours d'un atelier régional tenu du 28 au 30 septembre 2021, auquel ont participé les points focaux de l'OIBT des pays membres de l'OIBT en Afrique ainsi que des représentants d'acteurs concernés du secteur des forêts. La version définitive des C&I est en cours de traduction et le travail éditorial, la mise en page/maquette et la publication seront terminés d'ici à la fin de 2022. L'Activité PP-A/55-336 fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVI)/3 au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire du CRF consacré aux Activités du PTB.</p> <p>Toute contribution additionnelle à cette Activité servira à mener des travaux supplémentaires destinés à diffuser et à promouvoir les C&I OIBT de la GDF en Afrique.</p>
<p>• Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques</p>	<p>Sur demande, apporter une assistance (en liaison avec la FAO et d'autres partenaires) aux pays membres en vue de renforcer leur recueil de statistiques et améliorer la préparation de leurs rapports.</p> <p>Nouveau financement estimatif recherché: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p>	<p>Jusqu'à trois ateliers de niveau national et/ou régional menés</p>	<p>Financement reçu: \$EU 11 761 Financement en attente: Année 2021 \$EU 38 239 Année 2022 \$EU 50 000</p> <p>Le prochain atelier régional envisagé devrait se tenir en présentiel en Amérique latine en 2023, en fonction de la situation de la pandémie.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>9. Prévention et maîtrise des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre</p>	<p>Année 2021-\$EU50 000 Année 2022-\$EU50 000</p> <p>Dans le cadre du PTB 2018-2020, le Gouvernement du Japon a contribué un financement de 2,210 526 \$EU à cette Activité en vue de développer des projets destinés à renforcer en Indonésie et au Pérou les capacités des autorités nationales et locales à prendre des mesures d'urgence en vue de prévenir et de répondre aux incendies de forêt. Les accords d'exécution de ces deux activités ont été conclus en août 2020 et les activités devraient démarrer en novembre 2020. Cette Activité est financée dans le cadre de l'Axe programmatique 2 intitulé «Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques» et de l'Axe programmatique 4 intitulé «Questions émergentes et innovation» qui font partie de la Démarche programmatique de la nouvelle architecture de financement mise en œuvre dans le cadre d'une phase pilote.</p> <p>L'Activité permettra d'aider à élaborer/réviser les stratégies et plans d'action nationaux en évaluant les défis de mise en œuvre rencontrés dans une sélection de six pays (deux par région tropicale productrice de bois), ce dans le cadre d'une analyse pluripartite et participative des lacunes que présentent les stratégies et plans d'action de prévention et de gestion des incendies de forêt et de terre qui sont en vigueur. Cette analyse sera conduite en collaboration avec des partenaires, y compris le Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC) qui appuie divers réseaux régionaux de lutte contre les incendies de forêt en milieu tropical. Cette Activité apportera également un appui à la participation de membres de l'équipe responsable des projets de l'OIBT liés aux incendies de forêt à des manifestations internationales majeures sur les incendies de forêt.</p> <p>Coût estimatif: \$EU140 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU70 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Six évaluations nationales menées • Collaboration avec des partenaires, dont le Centre mondial de surveillance des incendies et synergies renforcées pour la prévention et la gestion des incendies de forêt en région tropicale 	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU70 000 Année 2022 \$EU70 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à disposition de cette Activité au titre du présent PTB, les travaux se sont poursuivis en 2021 et en 2022 concernant les deux Activités suivantes que finance le Japon et qui sont décrites dans la colonne Approche suivie pour la mise en œuvre: PP-A/56-340-1 «Renforcement des capacités en matière de gestion et des incendies de forêt et de terre en Indonésie» et PP-A/56-340-2 «Prévention des incendies de forêt et réponse à ceux-ci dans les forêts et plantations forestières tropicales au Pérou». Un compte rendu des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces Activités sera présenté au CRF au titre du point 8 de son ordre du jour (Rapport sur les projets et avant-projets achevés).</p> <p>L'OIBT utilisera tout financement supplémentaire pour soutenir la participation de spécialistes des incendies de forêt de pays producteurs membres de l'OIBT à la 8^e Conférence internationale sur les incendies de végétation (du 16 au 19 mai 2023, à Porto, au Portugal), à laquelle l'OIBT participe en qualité de membre du Comité international de liaison, aux côtés du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), le Service américain des forêts, le Conseil australo-asiatique des autorités en charge des services d'urgence (AFAC), le Service coréen des forêts et d'autres partenaires.</p> <p>En outre, l'analyse des lacunes sera menée en collaboration avec le GFMC ainsi que proposé.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	Année 2022-\$EU70 000		

GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
10. Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT	<p>Préparer, dans le cadre de travaux d'expertise-conseil et d'une réunion du Groupe de travail, une version préliminaire du nouveau Plan d'action stratégique de l'OIBT pour examen par le Conseil lors de la 57^e session du CIBT.</p> <p>Coût estimatif: intégralement financée dans le cadre du PTB 2018-2019 (prorogé jusqu'à la fin de 2020)</p>	Nouveau Plan d'action stratégique de l'OIBT formulé et approuvé	<p>Financement reçu: Cette Activité a été intégralement financée dans le cadre du PTB 2018-2019</p> <p>Quatre réunions du Groupe de travail ont eu lieu au total pour préparer le projet de Plan d'action stratégique 2022-2026, avec l'appui du Secrétariat et de deux consultants. Le rapport du Groupe de travail et le Plan d'action stratégique proposé pour la période 2022-2026 ont été présentés au Conseil à sa 57^e session et adoptés par la décision 5(LVII).</p>
11. Élaboration de lignes directrices de l'OIBT et mise en application chez les membres	<p>a) Mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> (GEEW)</p> <p>Cette Activité facilitera la mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> à travers l'ensemble des activités et initiatives de l'OIBT.</p> <p>Au moyen du reliquat des fonds de précédents engagements, l'OIBT est en discussion avec d'autres partenaires concernant l'organisation en 2022 d'un atelier international sur le Rôle des femmes dans le secteur forestier (qui inclura le secteur de la transformation), sous réserve que des financements supplémentaires soient reçus. L'OIBT continue de rechercher le concours de donateurs pour poursuivre la mise en oeuvre de cette activité.</p> <p>Coût estimatif: \$EU185 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU 90 000 Année 2022-\$EU 95 000</p>	Les Lignes directrices sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes mises en application dans toutes les opérations de l'OIBT	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU 90 000 Année 2022 \$ \$EU 95 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>Un atelier prévu en 2021 en collaboration avec d'autres partenaires sur «Le rôle des femmes dans le secteur forestier», financé par le reliquat d'engagements antérieurs et de financements supplémentaires mis à disposition, est reporté à 2023 en raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure.</p> <p>Ces travaux se poursuivront en 2023 et au-delà. Tout financement supplémentaire mis à disposition servira à organiser cet atelier international en vue de faciliter la diffusion élargie des GEEW de l'OIBT.</p>
	<p>b) Actualiser les <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i></p> <p>Production de matériaux de sensibilisation et de</p>	Les Lignes directrices de l'OIBT nouvellement adoptées sont	<p>Financements reçus: \$EU80 000 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 \$EU110 000</p> <p>En raison de la pandémie de Covid-19, la diffusion des lignes</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>communication additionnels pour la diffusion des <i>Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i> nouvellement adoptées, participation à des manifestations liées à la RPF et tenue de trois ateliers nationaux/régionaux (un dans chaque région productrice de bois d'œuvre tropical).</p> <p>Coût estimatif: \$EU190 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU130 000</p>	<p>diffusées dans les pays producteurs membres de l'OIBT</p>	<p>directrices sur la RPF a eu lieu dans le cadre de réunions ou webinaires en ligne ciblant les pays membres de l'OIBT des régions d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique. Les résultats de ces réunions seront rassemblés sous la forme de rapports qui seront mis à disposition sur le site web de l'OIBT et dont un compte rendu sera donné au titre du point 5 de l'ordre du jour (Travaux de politique) du CRF. Un atelier en ligne ciblant la région Asie-Pacifique sur le financement climatique de la RPF et les avantages carbone, en partenariat avec l'Organisation asiatique de coopération forestière (AFoCO) s'est tenu du 28 au 30 septembre 2022.</p>
	<p>c) Appui à des groupes de femmes pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo</p> <p>Cette Activité est financée afin de contribuer aux <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> (GEEW) et aux <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i> (RPF), et les mettre en application. Cette Activité est en conformité avec des éléments de la décision 8(LV) et est en accord avec la phase pilote de l'Axe programmatique 3 intitulé «Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients» de la Démarche programmatique dans le cadre de la nouvelle architecture de financement. Des fonds sont disponibles pour 2021 (93 240 \$EU apportés par Soka Gakkai). Tout financement supplémentaire servira à reproduire cette Activité dans deux autres pays africains qui seront décidés en temps voulu.</p> <p>Coût estimatif: \$EU300 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021: \$EU93 240 Année2022: \$EU206 760</p>	<p>Mettre en pratique deux séries de Lignes directrices de l'OIBT (GEEW et RPF)</p>	<p>Financement reçu: \$EU182 822 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 \$EU117 178</p> <p>L'Activité pilote PP-A/56-341 «Appui à des groupes de femmes pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo, fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LVI)/2 au titre du point 8.3 de l'ordre du jour consacré aux activités du PTB.</p> <p>La poursuite de l'Activité PP-A/56-341-A, qui s'inscrit dans le sillage de la phase pilote, a démarré en avril suite au décaissement de la première tranche de fonds. Elle fait l'objet d'un compte rendu détaillé au point 10.3 du document CRF(LVI)/3.</p>

GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>12. Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre</p>	<p>En phase avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui sera adopté lors de la CdP-15 à la CDB en mai 2021, cette Activité favorisera la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre à travers les actions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter un appui à la participation à la CdP-15 à la CDB d'une sélection de membres de l'équipe de l'OIBT en charge des projets relatifs à la biodiversité qui aura lieu en Chine en mai 2021 avec l'organisation d'une manifestation parallèle commune destinée à partager les expériences de l'OIBT dans les réunions internationales pertinentes. • Réviser le document du programme de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales aux fins d'accompagner la mise en œuvre du protocole d'accord entre l'OIBT et la CDB de la période 2021-2025. • Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration (Programme) 2021-2025 et diffuser ses résultats dans les manifestations internationales liées à la biodiversité. <p>Coût estimatif: \$EU105 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU55 000 Année 2022-\$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la participation des parties prenantes de l'OIBT à la CdP-15 à la CDB • Une manifestation parallèle commune OIBT-CDB organisée lors de la CdP-15 • Document du programme OIBT-CDB de l'Initiative de collaboration révisé • Collaboration avec la CDB renforcée 	<p>Financement reçu: \$EU55 288 Financement en instance: Année 2021 \$EU25 000 Année 2022 \$EU24 712</p> <p>En raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure, toutes les réunions de la CdP-15 prévues en 2021 se sont tenues en ligne et l'OIBT a assisté aux volets la concernant. Le protocole d'accord (MoU) entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique (CDB) a été renouvelé en février 2021 dans l'objectif de restaurer les paysages forestiers dégradés et d'encourager l'utilisation durable des ressources forestières. Les deux Secrétariats explorent actuellement des activités présentant un intérêt mutuel en appui à la réalisation des buts et cibles du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.</p> <p>Une manifestation conjointe OIBT-CDB, en coopération avec l'Organisation du traité de coopération amazonienne (ACTO) et le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (RIFFEAC) est prévue durant la seconde partie de la CdP-15 à la CDB à Montréal, au Canada, en décembre 2022, en vue de partager les résultats de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales.</p>
<p>13. Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités</p>	<p>Favoriser et intégrer le rôle des forêts productrices et du commerce connexe au sein des principaux processus mondiaux (FNUF, PCF, CCNUCC, CNULD, CDB, ONU-Environnement, CNUCED, etc.) dans le but de réaliser les ODD et les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts, ce par la gestion durable des forêts et les chaînes d'approvisionnement légales et durables.</p> <p>Coût estimatif: \$EU150 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de l'OIBT au FNUF-16 en 2021 et à un maximum de quatre réunions du PCF en 2021 et 2022 • Contributions à un maximum de trois 	<p>Financement reçu: \$EU 110 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU40 000 Année 2022 ZÉRO</p> <p>En raison de la pandémie de covid-19, toutes les réunions, manifestations et activités du PCF et de ses partenaires menées en 2021 ont eu lieu en ligne. L'OIBT a participé et contribué à l'ensemble des réunions, manifestations et activités du PCF en 2021, dont:</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU 75 000</p>	<p>initiatives conjointes du PCF en 2021 et 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une réunion du Groupe d'experts du FNUF sur l'évaluation des conséquences de la Covid-19 sur la gestion durable des forêts • Contribution d'apports sur les activités de l'OIBT au Plan de travail du PCF pour 2021-2024 • Contribution d'apports au rapport du PCF présenté lors du FNUF-16 • Panéliste lors de la séance du FNUF-16 le 27 avril 2021 sur les Priorités thématiques du FNUF-16: Avancées enregistrées vers la réalisation des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) • Panéliste lors de la manifestation du PCF tenue en marge du volet politique de haut niveau des Nations Unies (HLPF) sur «Le rôle des forêts en temps de crise: des modes de production et de consommation durables pour inverser la tendance à la déforestation» • Contribution en tant que partenaire conjoint (en collaboration avec la FAO et l'IUFURO) à la formulation de l'Initiative conjointe du PCF sur l'enseignement forestier • Participation les 17 et 18 novembre 2021 à la réunion du Groupe d'experts du FNUF sur l'Examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts (IAG) • Participation aux Dialogues FACT lors de la CdP-26 à la CCNUCC en tant que membre du Groupe Commerce & Marchés, dans le cadre desquels ont été mises en avant les activités de l'OIBT en matière de GDF et de commerce des produits ligneux et non ligneux tropicaux, qui devraient alimenter les réunions de gouvernement à gouvernement et les Dialogues ministériels avant et pendant la CdP-26 à Glasgow • Participation les 29 et 20 février à la 19^e réunion de l'EGILAT-APEC, sur l'échange d'informations transorganisationnel • Participation en mai et septembre 2021 à l'Atelier de l'EGILAT-APEC sur la promotion du commerce des produits forestiers récoltés dans le respect de la légalité • Participation en mars, juin et septembre 2021 aux réunions du groupe de concertation du PCF en préparation au XV^e Congrès forestier mondial. Dans le cadre de l'Initiative du PCF sur la RPF (Tiers II), qui a été financée par le FEM, l'OIBT a obtenu une enveloppe de 38 867 \$EU (en 2019) en vue de

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>promouvoir les Lignes directrices relatives à la RPF en milieu tropical. L'OIBT et IUFRO ont conjointement produit quatre modules de formation à la RPF.</p> <p>En 2022 (au moment de la préparation du présent rapport), l'OIBT avait contribué et activement pris une part active aux forums suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe de travail sur les produits de base (PROBA). • La réunion des ministres de l'APEC en charge de la foresterie (MMRF-5). • Les 21^e et 22^e réunions du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). • La 8^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8). • Le Forum politique de haut niveau 2022 sur le développement durable. • La 19^e réunion des Parties au Partenariat sur les forêts du bassin du Congo (PFBC). • Le Forum biennal, l'Assemblée générale et le 70^e anniversaire de l'ATIBT lors du Carrefour International du Bois. • Le Forum des Nations Unies sur les forêts (17^e session). • Le XV^e Congrès forestier mondial. • La 26^e session du Comité des forêts (COFO) et 8^e Semaine mondiale des forêts. <p>Également en 2022, l'OIBT prévoit de participer à la Plateforme Nature pour la Vie (<i>Nature for Life Hub</i>, PNUD); et aux CdP à la CDB, à la CITES et à la CCNUCC.</p> <p>Ces travaux se poursuivront en 2023 et au-delà. Tout financement supplémentaire mis à disposition servira à mettre en œuvre la présente Activité telle que proposée et approuvée.</p>
14. Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)	<p>Ces travaux ont également été facilités par une activité similaire au titre du PTB précédent. Le reliquat de fonds de cette Activité associé à toute nouvelle annonce de financement servira à poursuivre et à élargir les travaux en 2021-2022.</p> <p>Les fonds serviront à permettre au Secrétariat de participer aux réunions/discussions/initiatives internationales sur les C&I, y compris au Groupe de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence aux réunions pertinentes • Collaboration avec la FAO sur l'<i>Évaluation des ressources forestières</i> 	<p>Financement reçu: ZÉRO</p> <p>Financement en attente: Année 2021 \$EU25 000 Année 2022 \$EU25 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette Activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>travail du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, afin de tirer parti des synergies entre les rapports forestiers de l'OIBT et de la FAO (FRA, dont le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières), ainsi qu'aux réunions et processus concernés se rapportant aux C&I.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU25 000 Année 2022-\$EU25 000</p>	<p><i>mondiales</i> (FRA) renforcée</p>	<p>L'OIBT a contribué à finaliser l'édition 2020 du rapport FRA de la FAO et a poursuivi sa collaboration avec cette dernière en 2022, notamment en coorganisant une manifestation parallèle sur la contribution des C&I à la GDF lors du Confrrs forestier mondial tenu à Séoul, en Corée, en mai 2022.</p> <p>Tout financement supplémentaire mis à disposition permettra à l'OIBT de contribuer en 2023 à d'autres activités liées au FRA et à des activités liées aux C&I.</p>

GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
15. Stratégie de communication de l'OIBT	<p>Élaborer une stratégie de communication destinée à optimiser l'exploitation des connaissances, ressources en communication et capacités de sensibilisation de l'OIBT en vue de permettre à l'Organisation de remplir sa mission et de faciliter et d'accélérer une levée de fonds modulée en fonction de groupes cibles spécifiques.</p> <p>Coût estimatif: Intégralement financée par des annonces de financement au PTB 2018-2019 (prorogé jusqu'à la fin de 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie qui fixe le programme de communication de l'Organisation, ainsi que ses outils, démarches, acteurs et calendrier de mise en œuvre • Actions visant à sensibiliser et à renforcer les capacités en vue d'assurer la mise en œuvre efficace de la stratégie de communication 	<p>Financement reçu: Cette Activité a été intégralement dans le cadre du PTB 2018-2019</p> <p>Le projet de stratégie de communication a été présenté au Conseil lors de sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16). Le Conseil s'est dit satisfait de la stratégie, car il s'agit d'un plan ambitieux destiné à améliorer la visibilité et les messages de l'OIBT, et à appuyer ses efforts de levée de fonds, en notant que sa mise en œuvre nécessiterait des moyens supplémentaires.</p> <p>En 2022, le Secrétariat a mis en œuvre des activités décrites dans la stratégie de communication, moyennant un budget réduit, et notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication d'articles à l'occasion de journées internationales en lien avec les travaux de l'Organisation afin de mettre en lumière la valeur de la foresterie durable tropicale pour le développement durable et surmonter des défis mondiaux complexes. Ils ont été diffusés via des publications sur les réseaux sociaux et des bulletins d'information mensuels. • Publication d'une tribune reflétant les réflexions de dirigeants sur la foresterie tropicale durable (cette tribune a été publiée sur le site <i>Mongabay</i> en juin et reprise par <i>Ensia</i> en juillet). • Publication d'articles sur des activités et projets fructueux qui ont établi des corrélations claires avec les Objectifs de développement durable. • Poursuite de la participation aux réunions et conférences pertinentes, telles que celles répertoriées à l'Activité 13. • Améliorations au site web de l'OIBT, avec notamment l'ajout d'une nouvelle rubrique sur le Matériel didactique.
16. Actualités des Forêts Tropicales (TFU)	<p>Travaux réguliers.</p> <p>Coût estimatif: \$EU390 000</p> <p>Sources de financement pressenties:</p> <p>Dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>Année 2021-\$EU195 000</p> <p>Année 2022-\$EU195 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à quatre numéros de <i>TFU</i> par année publiés et diffusés dans les trois langues de travail de l'OIBT 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses opérationnelles essentielles)</p> <p>La revue TFU est distribuée en version imprimée à plus de 14 000 particuliers et organisations à travers plus de 160 pays. Elle est également disponible en ligne et sur l'application TFU. (téléchargeable dans l'<i>App Store</i> et sur <i>Google Play</i>).</p> <p>Trois numéros de TFU ont été publiés en 2021. Sa production a été suspendue de mai à août 2021 en raison du manque à recevoir dans les contributions des membres au Budget administratif. Les travaux ont repris à la mi-août. Au moment de</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			la préparation du présent rapport, deux numéros de TFU avaient été publiés en 2022 et un troisième était en préparation.
<p>17. Relations publiques, sensibilisation et vulgarisation</p>	<p>Travaux réguliers. Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible par des:</p> <p>(a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.): mettre en œuvre des activités régulières de communication et de sensibilisation, y compris, entre autres, en améliorant et en actualisant le site web de l'OIBT dans les trois langues officielles et en japonais; en publiant et en diffusant des rapports OIBT pertinents, dont rapports annuels, rapports de projets et d'activités, bulletins d'information, entre autres; en produisant et diffusant du matériel de relations publiques (brochures, calendriers, infographiques, dépliants, affiches, vidéos, etc.); en valorisant le matériel photographique qui illustre les travaux de l'Organisation; et autres initiatives idoines en collaboration avec d'autres partenaires lorsque de besoin.</p> <p>Coût estimatif: \$EU360 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU180 000 Année 2022-\$EU180 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publication régulière de contenus se rapportant aux travaux de l'Organisation sur le site web et les réseaux sociaux • Jusqu'à deux nouvelles publications dans les séries Politique forestière/Technique publiées et diffusées • Jusqu'à 8 numéros de TFU distribués de manière élargie • Jusqu'à 10 numéros du bulletin d'information <i>Tropical Forest News</i> distribués de manière élargie • Vidéos, affiches et dépliants supplémentaires publiés • Deux rapports annuels publiés en trois langues • Photothèque enrichie 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>(a) <u>Site web de l'OIBT:</u> Le site web de l'OIBT a été régulièrement mis à jour tout au long de la période biennale de ce PTB et offre une grande diversité de contenus sur les travaux de l'Organisation, et notamment: des actualités; des appels à soumissions; des informations à destination du Conseil international des bois tropicaux et de ses Comités; des publications, dont la revue TFU et les séries Politique forestière et Technique; une base de données statistiques; le Service d'information sur le marché des bois tropicaux; des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; une rubrique «Postes vacants» une liste de manifestations à venir; les produits de travaux de projets (avec un moteur de recherche performant); une photothèque et des liens permettant d'accéder instantanément à diverses rubriques du site web. Les sections du site qui ont été ajoutées ou modifiées au cours de la période biennale de ce PTB sont: une liste des points de contact de l'OIBT; les profils des organes/groupes consultatifs du Conseil; les projets/notes conceptuelles pour examen par les donateurs; les Objectifs de développement durable; et une rubrique «Matériel didactique».</p> <p><u>Réseaux sociaux:</u> L'OIBT est présente de longue date sur Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter et YouTube. Des messages ont été régulièrement publiés sur l'ensemble des comptes de l'OIBT au cours de la période biennale de ce PTB. Les chiffres clés de sa présence sur les réseaux sociaux sont donnés dans les Rapports annuels de l'Organisation.</p> <p><u>Vidéos:</u> Au moment de la préparation du présent rapport, 122 vidéos au total étaient disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT, présentant divers aspects des travaux de l'Organisation.</p>

		<p><u>Matériel promotionnel:</u> Au moment de la préparation du présent rapport, le bulletin d'information électronique <i>Tropical Forest News</i>, comptait plus de 2 700 abonnés et douze numéros avaient été diffusés en 2021 et neuf (à ce jour) en 2022.</p> <p><u>Rapport annuel et rapports sur des projets et activités:</u> L'édition 2020 du rapport annuel de l'OIBT a été publiée sur le site web en août 2021. Les éditions française et espagnole ont été mises en ligne en septembre 2021. Le Rapport annuel 2021 a été publié sur le site web de l'OIBT en septembre 2022. Sa traduction en français et en espagnol est en cours. Trois ouvrages ont été publiés dans la série Technique de l'OIBT en 2021: <i>Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts</i>; <i>Bois tropicaux 2050</i>; et <i>Not Only Timber</i>, ce dernier ayant été financé en janvier dans le cadre d'un protocole d'accord d'un montant de 11 000 \$EU signé avec la <i>Precious Forest Foundation</i>. La <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2019-2020</i> a été publiée en août 2021. Deux autres rapports techniques sont en cours de production et devraient être publiés avant la fin de 2022. Deux documents d'orientation ont été publiés en 2022: <i>Améliorer les résultats pour la biodiversité et les populations</i> et <i>Enseignements pour une bonne collaboration dans les forêts africaines</i>. Les autres rapports publiés durant la période biennale sont: <i>Forest Product Conversion Factors: Tropical Logs and Sawnwood</i> (Facteurs de conversion des produits forestiers: grumes et sciages tropicaux) en juin 2021; <i>Designing Fiscal Instruments for Sustainable Forestry</i> (Concevoir des instruments fiscaux pour la foresterie durable) en avril 2021 (une publication du Fonds d'investissement climatique et de la Banque mondiale avec le concours de l'OIBT) en avril 2021; <i>India Timber Supply and Demand 2010–2030</i> (L'offre et la demande indiennes en bois 2010-2030) en septembre 2021; <i>A new national policy for the Peruvian forest</i> (Une nouvelle politique nationale pour les forêts péruviennes) en juin 2022 et <i>Teak in the Mekong for a Sustainable Future</i> (Le teck du Mékong pour un futur pérenne), en septembre 2022. L'OIBT a été évoquée dans un chapitre de <i>A Better World, volume 7</i>, publié par le Forum sur le développement humain en mars 2021, présentant les travaux de l'OIBT liés à l'ODD 17. Des liens vers les bulletins d'information produits dans le cadre</p>
--	--	---

		<p>d'un projet de l'OIBT visant à développer les ressources en teck dans la sous-région du Mékong ont été diffusés via le site web de l'OIBT et autres médias.</p> <p><u>Relations publiques:</u> Pour la plupart, les événements programmés pour 2021 au titre des relations publiques ont été annulés ou reportés en raison de la pandémie. Toutefois, l'OIBT a participé à plusieurs manifestations en ligne /hybrides en 2021, dont notamment: des webinaires sur les <i>Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i> de l'OIBT; la Journée mondiale de l'IUFRO; le webinaire de la FAO «Réduire les risques dans les chaînes d'approvisionnement agricoles-Inclure les forêts dans les processus de diligence raisonnée»; les célébrations du 30^e anniversaire du Centre des organisations internationales de Yokohama; un webinaire explorant les enseignements tirés de la gestion des incendies en Indonésie; le lancement du projet sur la gestion des incendies au Pérou; un webinaire FAO/EFI sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), la gouvernance des forêts et les moyens d'existence; une manifestation du Partenariat de collaboration sur les forêts dans le cadre du Forum politique de haut niveau sur le développement durable; la Conférence sur l'éducation forestière sous l'égide de la FAO, de l'OIBT et de l'IUFRO; les 19^e et 20^e réunions du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (EGILAT-APEC); et l'édition 2021 du Forum international de Yokohama.</p> <p>L'OIBT a participé à plusieurs forums internationaux en 2022, ainsi que décrit à l'Activité 13. L'OIBT a été l'un des sponsors Gold du XV^e Congrès forestier mondial, au cours duquel il a pris une part active à plusieurs séances; l'Organisation a animé un stand d'exposition pendant le Congrès. L'OIBT aura également son stand lors de la CdP-27 à la CCNUCC et a demandé un stand pour la CdP-15 à la CDB.</p> <p>Les travaux de l'OIBT ont été évoqués dans d'autres médias, et notamment ceux associés à <i>El Comercio</i> (grand journal péruvien); les communiqués du G-7 en 2021 et 2022; Mongabay; RTV Slovenia; <i>Stabroek News</i>; <i>Savoir News</i> (Togo); <i>Dai-Nihon Shiran-kai</i>; le <i>Timber Trade Journal</i> et des médias associés au Forum Mondial sur les paysages, au Fonds d'investissement climatique, à la Plateforme de connaissances sur les ODD de</p>
--	--	--

			<p>l'IISD, à l'ATIBT, à Double-Helix, à Form International, à la CDB, à Soka Gakkai, au Ministère japonais des affaires étrangères, et à l'Institut national des forêts du Guatemala. L'OIBT a fourni des informations pour un article publié dans <i>The New York Times</i> le 28 août 2022 intitulé <i>Wood is Life: A Hong Kong Sawmill's Last Days</i> (Le bois c'est la vie: Les derniers jours d'une scierie à Hong Kong).</p>
	<p>(b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes): Exposer les travaux de l'OIBT lors des manifestations internationales pertinentes au cours de la période biennale [par ex., XXV^e Congrès mondial ; CdP à la CDB, à la CITES et à la CCNUCC ; sessions du FNUF ; COFO-26], et autres réunions qui ne sont pas couvertes au titre d'autres activités du PTB.</p> <p>Coût estimatif: \$EU180 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU90 000 Année 2022-\$EU90 000</p>	<p>Exposer les travaux de l'OIBT lors de cinq rencontres internationales au maximum</p>	<p>Financement reçu: Financé par les dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>(b) Pour la plupart, les manifestations répertoriées ont été annulées ou reportées en 2021 en raison de la pandémie. Toutefois, l'OIBT a participé en ligne à plusieurs rencontres, dont: le volet en ligne de la CdP-15 à la CDB; la Conférence internationale sur l'éducation forestière sous l'égide de la FAO, de l'OIBT- et de l'IUFRO; le FNUF-16; la 19^e réunion du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-pacifique (EGILAT-APEC); et la CdP-26 à la CCNUCC.</p> <p>En 2022 (au moment de la préparation de ce rapport), l'OIBT avait participé aux rencontres internationales suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La 26^e session du Comité des forêts (COFO) et 8^e Semaine mondiale des forêts. • Le Groupe de travail sur les produits de base (PROBA). • La réunion des ministres de l'APEC en charge de la foresterie (MMRF-5). • Les 21^e et 22^e réunions du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). • La 8^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8). • Le Forum politique de haut niveau 2022 sur le développement durable. • La 19^e réunion des Parties au Partenariat sur les forêts du bassin du Congo (PFBC). • Le Forum biennal, l'Assemblée générale et le 70^e anniversaire de l'ATIBT lors du Carrefour International du Bois. • Le Forum des Nations Unies sur les forêts (17^e session). • Le XV^e Congrès forestier mondial. (L'OIBT en a été un sponsor Gold et a animé un stand).

			L'OIBT prévoit de participer à la Plateforme Nature pour la Vie (<i>Nature for Life Hub</i> , PNUD); et aux CdP à la CDB, à la CITES et à la CCNUCC.
	<p>(c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et du matériel de relations publiques connexe.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU25 000 Année 2022-\$EU25 000</p>	<p>Couverture complète en japonais des travaux de l'OIBT sur le site web de l'OIBT</p>	<p>Financement reçu: \$EU 50 000 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 ZÉRO</p> <p>c) Le Gouvernement du Japon a alloué en 2021 une enveloppe de 25 000 \$EU destinée à couvrir le coût de traduction en japonais du site web de l'OIBT. Le rapport annuel 2020 et d'autres matériels promotionnels ont été publiés en japonais en 2021, de même que les rubriques pertinentes du site web.</p> <p>En 2022, le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 et les documents d'orientation <i>Améliorer les résultats pour la biodiversité et les populations</i> et <i>Enseignements pour une bonne collaboration dans les forêts africaines</i> ont été publiés en japonais. Le contenu du site web de l'OIBT continue d'être traduit en japonais ainsi que des publications ont été régulièrement publiées en japonais sur le compte Twitter de l'OIBT. Les conférences dans les écoles et les universités ont repris en 2022 et la communication a été renforcée avec des responsables japonais en vue d'accroître la diffusion des travaux de l'Organisation auprès de publics japonais.</p> <p>Des contributions volontaires d'un montant de 25 000 \$EU sont sollicitées pour poursuivre la traduction en japonais en 2023.</p>

GRUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
18. Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	<p>Travaux réguliers. Encourager l'appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p> <p>Coût estimatif: \$EU80 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU40 000 Année 2022-\$EU40 000</p>	<p>Au moins quatre représentants du TAG et du GCSC bénéficient d'une aide leur permettant de participer aux sessions du Conseil en 2021 et 2022</p>	<p>Financement reçu: \$EU 20 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU40 000 Année 2022 \$EU20 000</p> <p>En raison du fait que la 57^e session du CIBT se soit tenue en visioconférence, aucune aide aux déplacements n'a été requise en 2021. Un appui au déplacement a été mis à disposition du TAG et du GCSC pour leur permettre de participer au CIBT-58.</p>
19. Discussion annuelle de l'OIBT	<p>Travaux réguliers. Les thèmes des Discussions annuelles sur le marché seront déterminés lors des</p>	<p>Discussions annuelles de l'OIBT</p>	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles)</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
sur le marché	sessions du Conseil précédant immédiatement ces Discussions. Coût estimatif: \$EU70 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU35 000 Année 2022-\$EU35 000	sur le marché organisées en 2021 et 2022	Les déplacements étant restés difficiles, voire impossibles, en 2021, le Secrétariat a collaboré avec le TAG en préparation à l'édition 2021 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché sur le thème «Défis de la pandémie de Covid-19» organisée concomitamment à la cinquante-septième session du CIBT. Le TAG a prévu d'organiser l'édition 2022 sur le thème «Marché du carbone et filière du bois: Une opportunité pour un changement de paradigme?», qui se tiendra conjointement à la 58 ^e session du CIBT.
20. Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Travaux réguliers. Convoquer jusqu'à deux réunions du Panel d'experts chaque année. Coût estimatif: \$EU280 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU140 000 Année 2022-\$EU140 000	Réunions du Panel d'experts organisées en 2021 et 2022	Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles) En raison de la pandémie de Covid-19, il n'a pas été possible de réunir le cinquante-septième Panel d'experts à Yokohama, au Japon, en juin 2022. Le Panel d'experts a mené son examen par voie électronique. Le rapport sera présenté dans le cadre d'une séance commune des Comités au titre du point 1 de l'ordre du jour (document ITTC/EP-57).
21. Programme de bourses de l'OIBT	Travaux réguliers. L'objectif du Programme de bourses de l'OIBT est de développer les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information économique sur le commerce international de bois tropicaux. Coût estimatif: \$EU800 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU400 000 Année 2022-\$EU400 000	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 130 à 140 bourses en 2021 et 2022 • Maintien du Réseau des boursiers de l'OIBT 	Financement reçu: \$EU 235 663 Financement en attente: Année 2021 \$EU 167 093 Année 2022 \$EU 397 244 Le rapport d'activité sur la mise en œuvre du Programme de bourses de l'OIBT sera joint en annexe au Rapport de la Commission de sélection des bourses [Document ITTC(LVIII)/8] et présenté à la 58 ^e session du CIBT dans le cadre du rapport d'activités sur PTB au titre du point 14 de l'Ordre du jour provisoire. Cette Activité nécessitera des financements supplémentaires pour être en mesure d'attribuer des bourses en 2023.
22. Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)	Travaux réguliers. Coût estimatif : \$EU420 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année2021-\$EU210 000 Année2022-\$EU210 000	Jusqu'à vingt-trois numéros du <i>Rapport sur le marché des bois tropicaux</i> (TTMR) publiés pour chacune des années 2021 et 2022	Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles Vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (<i>Tropical Timber Market Report</i> , TTMR) ont été publiés en 2021 et seront publiés en 2022 conformément au calendrier prévu. Tous les correspondants ont poursuivi leurs travaux et, en date de juillet 2022, étaient parvenus à livrer leurs rapports en dépit des perturbations dues à la pandémie qui perdurent dans

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>23. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques</p>	<p>Travaux réguliers. Le Secrétariat mènera des activités destinées à améliorer la base de données statistiques, à assurer l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières et au Questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>La base de données statistiques en ligne a été mise à jour en février et en août 2021, et en février et août 2022.</p> <p>Coût estimatif: \$EU40 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU20 000 Année 2022-\$EU20 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariats • Actualiser et affiner le Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ) • Mise à jour deux fois par an de la base de données statistiques en ligne 	<p>plusieurs pays. Le TTMR est diffusé à plus de 18 000 abonnés. Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>La réunion du Groupe de travail intersecrétariats s'est tenue en ligne en janvier 2022 et sa prochaine réunion se tiendra également en ligne en janvier 2023.</p> <p>La base de données statistiques de l'OIBT a été mise à jour à deux reprises en 2022 (en février et en août) et sera également actualisée à deux reprises en 2023.</p> <p>Une étude de marché est également financée dans le cadre de cette Activité, comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude spéciale qui prendra la forme d'un examen de long terme de la consommation et du commerce des produits bois de transformation primaire et secondaire dans le monde sur la période 1990-2020. Elle aura pour objet de mettre en lumière les principales évolutions intervenues dans le monde, concernant en particulier les grands producteurs et consommateurs de bois tropicaux au cours de cette période. Cette étude devra également présenter les facteurs majeurs à l'origine des changements dans les politiques, la consommation, ou tout autre effet majeur ayant eu un retentissement sur la consommation et la production de produits bois tropicaux dans le monde. Le référentiel statistique de l'étude sera la base de données statistiques de l'OIBT, qui pourra être complétée par d'autres sources de statistiques et d'analyse. Cette étude sera publiée avec la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022 que publiera l'OIBT en août 2023.
<p>24. Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</p>	<p>Travaux réguliers. Publication en août 2021 de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2019-2020 et préparation en 2022 des éléments préliminaires nécessaires à l'édition 2021-2022 de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois.</p> <p>Coût estimatif: \$EU120 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU60 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue biennale 2019-2020 et évaluation publiée en 2021 • Éléments préliminaires de la Revue biennale 2021-2022 examinés lors de la 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>La <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022</i>, dont les éléments préliminaires ont été préparés en 2022 et seront présentés lors du CIBT-58, sera publiée en août 2023.</p> <p>Une étude de long terme sur la consommation et le commerce des produits bois de transformation primaire et secondaire est actuellement cofinancée dans le cadre de l'Activité 24 et sera</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	Année 2022-\$EU60 000	cinquante-huitième session du Conseil en 2022 • Mener deux études de marché par période biennale	publiée dans la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022</i> . Une seconde étude de marché sera sélectionnée au début de 2023 et publiée avec la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022</i> .

2^E PARTIE - ACTIVITÉS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (SANS EXIGENCES FINANCIÈRES)

Activité	Modalités d'exécution	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>25. Examiner le déroulement de l'exécution du Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2021-2022. [AIBT de 2006, article 24] [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera le déroulement de l'exécution du PTB de l'OIBT pour 2021-2022 au titre du point 14 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LVIII)/7].</p>
<p>26. Examiner le projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2023-2024. [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2023-2024 examiné lors de la cinquante-huitième session du Conseil en 2022 	<p>Le Secrétariat propose de proroger le PTB 2021-2022 d'une année jusqu'en 2023. Un nouveau PTB sera présenté lors de la 59^e session du CIBT (pour être synchrone avec le Budget administratif des exercices 2024 et 2025).</p>
<p>27. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés à un financement à partir du Compte subsidiaire B du Fonds pour le Partenariat de Bali. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail créé aux termes de la décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-huitième session du Conseil et dispensera son avis sur l'admissibilité d'un financement à partir du Compte subsidiaire B.</p>
<p>28. Statuer sur les travaux de projets, y compris leur financement, en tenant compte des</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des cinquante-septième et cinquante-huitième 	<p>Le Conseil, lors de sa cinquante-huitième session, examinera les recommandations des Comités et se prononcera sur les travaux de projets, dont leur financement.</p>

Activité	Modalités d'exécution	Objectifs de l'activité	État d'exécution
recommandations formulées par les Comités sur les propositions de projets et les projets approuvés qui sont en cours ou achevés. [AIBT de 2006, articles 20, 21, 25]		sessions du Conseil en 2021 et 2022	
29. Allouer des fonds qui, dans le Fonds pour le partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]	Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision 4(XXX) du CIBT dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.	<ul style="list-style-type: none"> Fonds alloués lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	Le Panel du Compte subsidiaire B du compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-huitième session du Conseil pour statuer sur l'attribution des fonds disponibles non préaffectés.
30. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation de la Démarche programmatique et des quatre Axes programmatiques durant la période de leur phase pilote (2020-2022). [Décisions 8(XLV) et 4(XVI) du CIBT]	Le Secrétariat rendra compte au Conseil de la phase pilote.	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement de l'exécution examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Démarche programmatique et les quatre Axes programmatiques sera présenté au Conseil au titre du point 17 de son ordre du jour provisoire. En application de la décision 8(XVII), l'examen/l'évaluation de la phase pilote 2020-2022 ont été reportés jusqu'à au moins 2023, et la décision finale sera prise sur la date et le cahier des charges de cet examen lors du CIBT-58.
31. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du	Travaux de session ordinaire.	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement de l'exécution examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième 	Ainsi qu'annoncé lors de la 56 ^e session du CIBT, en l'absence de nouvelles annonces de financement en faveur des Programmes thématiques et dans la mesure où tous les projets financés ont été déclarés achevés, aucun élément n'est à communiquer au titre de cette

<p>Compte subsidiaire des Programmes thématiques. [AIBT de 2006, article 20(6)] [Décisions 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</p>		<p>sessions du Conseil en 2021 et 2022</p>	<p>Activité.</p>
<p>32. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). [Décisions 3(XXII), 5(XXVI) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des trente-cinquième et trente-sixième réunions du GCNO examinés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil recevra le rapport de la 36^e réunion du GCNO au titre du point 8 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LVIII)/2].</p>
<p>33. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et de politique des Comités. [AIBT de 2006, articles 24, 26]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des Comités présentés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera et approuvera les rapports des Comités associés, au titre du point 20 de son ordre du jour provisoire, y compris les projets et travaux de politique des Comités.</p>
<p>34. Approuver la sélection des projets pour évaluation a posteriori en respectant les procédures évoquées à la décision 3(XXVIII) du CIBT. [Décision 3(XXVIII) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets sélectionnés pour évaluation a posteriori approuvés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera et adoptera les rapports des Comités associés, au titre du point 20 de son Ordre du jour provisoire, y compris les recommandations concernant les projets retenus pour évaluation a posteriori.</p>

<p>35. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. [AIBT de 2006, article 26]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion examinée lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont disponibles sur le site web de l'OIBT, notamment par le biais du moteur de recherche de projets, dans la revue TFU et le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i>, sur la chaîne YouTube de l'OIBT et à travers le matériel de sensibilisation et les Rapports annuels.</p>
<p>36. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et évaluations a posteriori des projets en cours et achevés. [AIBT de 2006, articles 24, 26]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports examinés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera un (1) rapport d'évaluation a posteriori lors de la cinquante-sixième séance commune des Comités, au titre du point 2 de leur ordre du jour provisoire [Document ITTC-JC(LVI)/2].</p>
<p>37. Examiner les états financiers audités en externe des exercices 2020 et 2021, et recommander leur approbation au Conseil. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants transmis aux membres et résumés publiés dans les Rapports annuels de l'OIBT en 2021 et 2022 	<p>Le Comité des finances et de l'administration (CFA) examinera le rapport des vérificateurs aux comptes indépendants portant sur l'exercice 2021 lors de sa trente-septième session, [Document CFA(XXXVII)/6]. Le CFA pourra recommander au Conseil que ce rapport soit approuvé.</p>
<p>38. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif de l'Organisation pour les exercices 2022 et 2023. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les propositions de budget seront incluses dans les trente-sixième et trente-septième rapports du CFA en vue d'être présentées lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil a approuvé le budget administratif biennal des exercices 2022 et 2023 lors de la 57^e session du CIBT en décembre 2021.</p>

<p>39. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer leur gestion prudente et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants pour les exercices 2020 et 2021 présentés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 • Réunions de la Commission de contrôle des placements et rapports afférents selon que de besoin 	<p>Le CFA dressera un bilan des actifs de l'Organisation lors de sa trente-septième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>40. Examiner les implications budgétaires du Programme de travail de l'Organisation et les mesures qui pourraient être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décision sur le Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2021-2022 présentée lors de la cinquante-septième session du Conseil en 2021 	<p>Le CFA procédera à un examen lors de sa trente-septième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>Activité supplémentaire</p>			
<p>41. Faciliter le détachement d'un responsable du programme par le Gouvernement de la Corée</p>	<p>Accord de coopération au titre du protocole d'accord entre le Service forestier coréen (KFS) et l'OIBT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coopération entre le KFS et l'OIBT dans le cadre du 	<p>Un responsable du Programme (M. Taesik Ham) a été détaché au Secrétariat de l'OIBT pour la période de septembre 2021 à septembre 2024. Ce détachement est financé par le KFS dans le cadre d'une contribution volontaire de 1,23 milliard KRW</p>

		détachement d'un responsable de programme	(1,006 502 \$EU).
--	--	---	-------------------

Annexe I

Pertinence de l'activité et organe compétent

Activité		AIBT/CIBT	PAS de l'OIBT	PSNUF	Axe programm a-tique	Organe compétent
GRUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION						
1	Inciations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales	Décisions 2(XXXIX), 1(XLI) et 2(XLIII)	PS1, PS2, PS4	OMF1, OMF2, OMF4	AP 1	Conseil/Comités conjoints
2	Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable	Articles 1(d), (k), (n), (o)	PS1, PS2	OMF2, OMF5	AP1	CEM
3	Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT	Rapport CEM/CFI (L)/4, point 9 (iv) et (v); annexe C	PS2, PS6	OMF6	AP 1	Conseil, CEM, CFI
4	Amélioration de la gestion du teck	Articles 1(a), (c), (d), (f), (h), (i), (j), (k), (l), (m), (r)	PS1, PS2, PS5, PS6	OMF2, OMF6	AP 1	CFI
5	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	Article 15 ; Décisions 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII), 5(XLVI)	PS2, PS3, PS6	OMF1, OMF2, OMF5, OMF6	AP 1, AP 2	Conseil
6	Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT	Articles 1(d), (k), (n), (o)	PS1, PS2, PS5	OMF2, OMF5, OMF6	AP 1	CEM
7	a) Ateliers sur les critères et indicateurs	Decisions 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV)	SP1	GFG5, GFG6		Conseil/CRF
	b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain					
8	Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques	Article 28(5)	PS5, PS6	OMF6		CEM
9	Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	Article 1(m); Décision 6(XXXIII)	PS4	OMF1, OMF6	AP 2, AP 4	CRF
GRUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES						
10	Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT	Article 24(3)	PS1 – PS6	Transversal		Conseil
11	a) Mise en application des <i>Lignes directrices OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i>	Décision 2(L)	PS1 – PS6	OMF6		Council
	b) Diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers</i> en milieu tropical	Décisions 7(LV)	PS4	OMF1, OMF6		CRF

	c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo	Decision 2(L)	SP2, SP-4	GFG1, GFG2	AP 3	CRF
GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES						
12	Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre	Article 1(m), (r); Décision 6(XLIV)	PS3	OMF3, OMF4	AP 2	Conseil/CRF
13	Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités	Article 15; Décision 7(XXX)	PS6	OMF6		Conseil
14	Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)	Décisions 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV)	PS1	OMF5, OMF6		Conseil, CRF
GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION						
15	Stratégie de communication de l'OIBT	Article 1, Décision 5(XXVII)	PS5, PS6	OMF6		Conseil
16	<i>Actualités des Forêts Tropicales</i> (TFU)	Articles 27, 28	PS5	OMF6		Conseil
17	a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.)	Article 1, Décision 5(XXVII)	PS5, PS6	OMF6		Conseil
	b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes)					
	c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et autres matériaux de relations publiques					
GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS						
18	Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	Décisions 9(XXVIII), 2(XXXII)	PS6	OMF6		Conseil
19	Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	Article 1(e), (h)	PS5	OMF6		Comités conjoints
20	Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Article 26; Décisions 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)	PS1 - PS6	OMF1 - OMF6		Conseil et Comités
21	Programme de bourses de l'OIBT	Décision 4(XXVII)	PS6	OMF6		Conseil
22	Service d'information sur le marché de l'OIBT (MIS)	Articles 27, 28	PS2, PS5	OMF2, OMF6		CEM
23	Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques	Article 27	PS5	OMF6		CEM
24	Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois	Article 28	PS5	OMF6		Conseil

Tableaux de référence**Priorités stratégiques (PS) du Plan d'action stratégique de l'OIBT (PAS)**

PS 1	Favoriser la bonne gouvernance forestière et les financements de la gestion durable des forêts
PS 2	Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales, notamment par le commerce international
PS 3	Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre
PS 4	Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques
PS 5	Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers
PS 6	Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne

Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF)

OMF 1	Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques
OMF 2	Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts
OMF 3	Accroître sensiblement la superficie de forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable
OMF 4	Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles de toutes provenances, en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts et du renforcement de la coopération et des partenariats scientifiques, et technologiques
OMF 5	Promouvoir des cadres de gouvernance afin de réaliser la gestion forestière durable, notamment à l'aide de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et renforcer la contribution des forêts au Programme de développement durable à l'horizon 2030
OMF 6	Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux en ce qui concerne les questions touchant aux forêts, notamment dans le système des Nations Unies et entre les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi qu'entre les différents secteurs et les parties prenantes concernées

Axes programmatiques (AP) de l'OIBT (approuvés au titre d'une phase pilote de 2020 à 2022 dans le cadre de la décision 8(LV))

AP 1	Chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)
AP 2	Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques
AP 3	Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients
AP 4	Questions émergentes et innovation